

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, lundi 30 août 1945

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES

TELEPHONE : BElair 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration : BElair 3361
Rédaction : BElair 2984
Gérant : BElair 3361

Le régime de collaboration a pris fin au Danemark

La scolarité obligatoire à la rentrée de septembre

La loi Perrier mise pour la première fois à l'épreuve — Les cas d'exemption à la scolarité obligatoire — Le contrôleur d'absences a les pouvoirs d'un constable — Persuasion et rigueur — Des amendes de \$20 pour chaque infraction

A la rentrée de septembre, nos écoles publiques québécoises (catholiques et protestantes) feront pour la première fois l'épreuve de la scolarité obligatoire. Le principe en a été accepté et recommandé par le Conseil de l'Instruction publique, avec des dissidences.

La "Loi concernant la fréquentation scolaire obligatoire" est exécutoire depuis le premier juillet dernier. Les dissidents doivent s'incliner et attendre les résultats de cette mesure très discutée.

Le mécanisme de la loi est déjà en opération; les commissions scolaires préparent le recensement des enfants de leur arrondissement. Cela servira de base au contrôle de l'assiduité. Et elles désignent les contrôleurs chargés de surveiller les absences et d'appliquer les sanctions aux réfractaires.

La législation dont M. Hector Perrier s'est constitué le parrain d'office repose sur deux piliers: 1o—les enfants de 6 à 14 ans sont forcés de fréquenter une école assidûment durant toute l'année scolaire; mais le choix de cette école sera facultatif, seule la fréquentation est soumise à coercition, d'où la distinction que l'on veut établir entre l'école obligatoire, qui n'est pas le cas de la province de Québec, et la scolarité obligatoire; 2o—les enfants des écoles publiques ainsi obligés d'éviter l'école buissonnière sont exemptés de verser la rétribution mensuelle; on établit la gratuité de l'enseignement dans nos écoles élémentaires ou primaires élémentaires.

Tous les enfants de la province, de 6 à 14 ans, devront donc tous être pénétrés sur des manuels ou avoir l'oeil au tableau noir dès la prochaine rentrée aux classes; néanmoins, la loi prévoit plusieurs dispenses et accommodements.

Les petits malades et les petits infirmes sont évidemment exemptés: ceux qui tiennent un certificat attestant qu'ils ont complété leur cours d'études élémentaires ou primaires élémentaires entrent également dans la catégorie des exemptions. Une autre dispense qui peut fournir aux parents et aux enfants peu soucieux d'instruction une porte d'échappement commode paraît être la suivante: "celui qui a été expulsé de l'école publique suivant la loi et les règlements scolaires"; un enfant, de son propre mouvement ou à l'instigation de ses parents, n'aurait, s'il faut s'en tenir à la lettre de la loi, qu'à se classer comme indisciplinable par son indisciplinisme pour être rayé des listes scolaires et s'exempter ainsi de la scolarité obligatoire.

Une autre dispense de la scolarité obligatoire vise plus spécialement les jeunes ruraux, éloignés de l'école du rang à une distance qui dépasse trois milles, si la commission scolaire de la localité ne pourvoit pas à leur transport gratuit à l'école.

Les collégiens, les couventines et les enfants "qui reçoivent à domicile un enseignement efficace" satisfont également à l'obligation de l'Instruction publique.

Ces exemptions sont de l'ordre statutaire et soustraient ipso facto les bénéficiaires aux recherches et aux rigueurs du contrôleur des absences. De plus, on a voulu être tolérant pour les cas de nécessité ou d'urgence, mais ces dernières exemptions sont sujettes à une formalité. Un cultivateur pourra obtenir l'autorisation de garder son enfant sur sa ferme, pendant une période d'un plus un mois et demi par année scolaire; une mère peut également recevoir la permission de retenir sa fille ou son petit garçon, si elle en a besoin à la maison "pour des travaux urgents et nécessaires ou pour le soutien de cet enfant ou de ses parents", toutefois, ces demandes de congés de classe (maximum de six semaines, en une ou plusieurs périodes) devront être formulées par écrit de la part des parents ou des tuteurs.

Ces dispenses prévues par la loi ajoutées aux exemptions éventuelles fourniront un contingent appréciable d'"absentéistes" autorisés.

Les mailles de la loi Perrier, déjà assez larges pour exempter de nombreux écoliers, devront se resserrer par ailleurs, si l'on veut retenir à la classe une majorité de "conscrits" à l'Instruction obligatoire dans les écoles pu-

bliques. Ici entre en scène le contrôleur des absences, grand pourvoyeur des assiduités: il fera assez parler de lui ces prochains mois pour que nous montrions l'étendue de ses pouvoirs.

La nomination aux diverses fonctions de cette police scolaire relève de chaque commission et cette gendarmerie (la Commission scolaire catholique de Montréal en aura sept) agit sous la direction de l'inspecteur régional et du surintendant de l'Instruction publique à Québec.

Le terme "police scolaire" appliqué à l'équipe des contrôleurs d'absences n'est pas péjoratif: la loi elle-même confère à chacun d'eux les attributions d'un "gendarme": "Tout contrôleur d'absences est, pour les fins de la présente section [la fréquentation scolaire obligatoire] investi des pouvoirs d'un constable" (art. 290c).

Le contrôleur des absences consulte la liste des petits "foyeurs" de son quartier, cherche à les dépitier, puis à les ramener à l'école; il emploie d'abord la persuasion, si elle ne réussit pas, il utilise la force de ses bras. "Il peut, sans mandat, entrer dans les établissements industriels ou commerciaux, lieux d'amusements ou terrains de jeux où des enfants, tenus par la présente section de fréquenter l'école, peuvent être employés ou rassemblés et il peut, sans mandat, appréhender et conduire à l'école tout enfant tenu de fréquenter l'école et qui en est absent".

Le contrôleur a donc juridiction entière sur la personne des jeunes abonnés à l'école buissonnière, sans pour cela en demander l'autorisation spéciale à la Cour. Il se trouve dans le cas d'un policier autorisé à appréhender un délinquant pris en flagrant délit.

S'il échoue dans son effort pour conduire sous la houlette de son instituteur l'enfant de 6 à 14 ans trop amoureux de liberté ou que ses parents retiennent au travail ou à la maison, le "constable" de l'assiduité se rend à domicile, fait valoir des arguments de persuasion auprès des parents ou du tuteur; si ce procédé échoue, il donnera aux parents un premier avertissement écrit; si ces derniers continuent à faire la sourde oreille, le contrôleur leur interdira une poursuite sommaire et les responsables de l'absence d'un écolier à la classe seront passibles d'une amende de \$30 "pour chaque infraction".

Les récalcitrants à la loi Perrier dans le personnel scolaire sont, eux aussi, sujets à une pénalité de \$20.

Mais ces amendes profiteront au fonds de l'enseignement et tomberont dans la caisse de la Commission scolaire locale.

Voilà à peu près tout le mécanisme de la nouvelle loi de scolarité obligatoire, avec son appareil de sévérité et de dispenses.

Grâce à cette mesure de coercition, on compte sur une augmentation qui peut varier entre 7,000 et 8,000 dans la population écolière catholique montréalaise et en assurer l'assiduité. La surveillance et les sanctions des "constables" devront principalement porter sur les enfants de 12 à 14 ans: c'est la catégorie où l'on rencontre la plaie des absences et des départs prématurés, pour l'usine ou le vagabondage.

Le problème de l'encombrement qui pourrait créer un surplus d'élèves ne préoccupe pas la Commission scolaire catholique de Montréal, suivant la déclaration de son président (elle peut recevoir 125,000 enfants et les inscriptions de l'année dernière ne se chiffraient que par 107,000 avec des absences quotidiennes de 10,000 à 13,000), mais ailleurs la répercussion de la scolarité obligatoire sur l'espace disponible est plus aiguë. Il faudra, à plusieurs endroits, paraît-il, agrandir des écoles ou en construire de nouvelles. La suppression de la rétribution mensuelle dans les écoles élémentaires causera aussi des "trous" dans les budgets que l'on devra combler. Le gouvernement provincial a promis d'y pourvoir.

Les éducateurs et les observateurs attendent de voir la loi Perrier à l'épreuve pour mieux la juger.

Louis ROBILLARD

30-VIII-45

Les Allemands ont évacué Taganrog

L'actualité
Les chats... victimes des restrictions

(par Jeanne Métivier-Desbiens)

Oh! la perplexité actuelle de la ménagère. En face d'un budget restreint, se voit obligée d'apprendre des denrées hors prix réduites seulement en nombre et en variété!

Avant la mise en circulation de la présente récolte, la ménagère au budget restreint était malheureuse, mais revenue du marché le nez bas parce qu'elle s'était trouvée — oh! stupeur — devant de minuscules choux à quarante-cinq cents pièce, des carottes à quinze cents le petit paquet, des concomres à quinze cents, des carottes à trente-cinq cents la livre, tout ça représentant un peu moins que l'argent disponible chaque jour pour la nourriture de sa nichée.

De retour à la maison, forcée de refuser aux petits, qui les réclamaient à grands cris, ces humbles légumes, elle se trouvait encore chanceuse que les pontifes du rationnement ne l'empêchent — quand elle rentrait chez elle les mains vides et le cœur lourd — d'embrasser ses mitoches en leur servant ce doux mot familier: "Mes pauvres choux!"

Eh! oui, on ne croirait pas vraiment vivre sous le signe des grosses légumes!

Peu à peu, les enfants se vident donc frustrés — sans comprendre le motif d'une telle cruauté — de leurs aliments préférés: adieu choux, pommes, miel, mûres, beurre de cacahuètes, confitures, marmelades, bananes... (Car on aura vu en notre siècle démocratique, dictatorial, fasciste, naziste, communiste — on aura vu tous les régimes... sauf les régimes de bananes).

Or, tout cela n'est rien — ou presque rien — à côté de la pénible aventure dont nos pauvres petits sont menacés: voilà que les "ediles" de l'opulente ville d'Hamstead, là tout près, viennent de lancer un décret aussi cruel qu'inattendu: il sera désormais défendu à tout spécimen de la race féline de se promener dans les limites de ladite ville, à moins que son maître ou sa maîtresse n'ait payé, en guise de "licence", trois dollars par année pour chaque

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

S'il peut emprunter à Shakespeare, Hitler doit se dire: "Tout est pourri au royaume du Danemark". En effet, pour lui, tout est pourri au Danemark. Et ça ne fait que commencer. Car tout son régime, au fond, est en voie de corruption.

Un roi disparaît, en Bulgarie. Un roi vacille sur son trône, en Italie. Dans les deux cas, l'idée de république surgit. S'il allait y avoir république dans l'un et l'autre pays, cela ne ferait qu'ajouter au désordre européen.

Staline protecteur des démocraties? Ça rappelle l'histoire du petit Chaperon Rouge et du gros loup. Et l'Europe d'après-guerre pourrait s'apercevoir que Staline a les dents bien plus longues que celles du loup du bout de Perrault.

"Quebec would welcome Staline". porte un titre de la Winnipeg Tribune. Il s'agit d'un discours de M. T.-D. Bouchard. Le président de l'Institut Démocratique — ou plutôt, le gouverneur suprême — doit bien à Staline de lui garantir bon accueil au pays de Québec. A charge de revanche, le jour que le gouverneur suprême visitera Moscou.

L'un d'un journal de New-York, à propos de la conférence de Québec: "L'un des sous-produits de la conférence est un renouveau de la confiance en Mackenzie King, qui commencent à perdre de son emprise politique. Si M. Mackenzie King veut connaître l'ampleur de ce supposé renouveau de confiance, il n'en tient qu'à lui de consulter le peuple."

Les frontières du Canada continuent de s'étendre. Après avoir franchi l'Atlantique, elles ont commencé la traversée du Pacifique. Quand le Canada sera mort de pareille croissance, ceux qui l'auront tué pourront dire de lui ce que l'assassin du duc de Guise disait devant son cadavre: "Je ne savais pas qu'il fût si grand."

Un fruitier non loin de la Place d'Armes, n'osant sans doute donner le prix à la douzaine, affichait des oranges, ces jours derniers, à 10 cents pièce. Ce qui paraît bien correspondre au prix de \$1.20 la douzaine. Le tas des prix et du commerce, Donald Gordon, n'en continuera pas moins de prétendre, statistiques et nombre-inde à l'appui, que le coût de la vie n'a pas sensiblement monté.

Le Grincheux

30-VIII-45

Citation d'actualité

"Ca n'est pas seulement en donnant le jour à leurs enfants, c'est surtout en les élevant que les mères deviennent véritablement mères."

SAINT JEAN CHRYSOSTOME

Deux crises à l'intérieur de l'Europe occupée et fortifiée par les Allemands — Au Danemark et en Bulgarie — Relations tendues avec la Suède neutre — Quel régime succédera au gouvernement personnel du roi Boris? — Les Américains débarquent sur l'île Arundel

L'Allemagne se voit aux prises avec des difficultés croissantes à l'intérieur même de l'Europe occupée, — de la "Festung Europa", de la forteresse continentale qu'elle avait aménagée. Il y a une crise au Danemark et une crise en Bulgarie, sans parler des relations avec la Suède qui sont assez tendues depuis quelques jours. Ces crises sont la conséquence directe des revers subis par les armes allemandes sur les divers champs de bataille, de la diminution du prestige militaire allemand qui n'en impose plus comme auparavant aux populations des pays occupés ou des pays satellites.

La crise au Danemark s'est dénouée provisoirement en fin de semaine par l'occupation totale du pays et l'établissement d'un régime militaire. On se rappelle que le Danemark avait été brusquement envahi en même temps que la Norvège le 9 avril 1940, mais que l'occupation s'était effectuée à peu près sans effusion de sang car le gouvernement danois avait conclu dès les premières heures une entente avec le gouvernement allemand. Le Danemark avait conservé toute son autonomie politique, son armée, sa marine, s'il avait dû consentir à laisser les Allemands se servir de son territoire pour les fins de leur guerre contre les Alliés et s'il avait dû adapter sa politique extérieure et économique à celle de l'Allemagne. Ce régime de collaboration avait très bien fonctionné jusqu'à ces derniers mois et le Danemark était le modèle que les Allemands pouvaient citer en exemple aux autres pays occupés. Les Danois ont subi l'occupation avec résignation jusqu'à ces dernières semaines, mais un mouvement de révolte populaire qui s'est exprimé par des émeutes, de nombreux actes de sabotage et des grèves générales, a révélé publiquement la méfiance dans ce pays. Le 21 août, les troupes allemandes défilaient dans les rues de Copenhague pour en imposer à la population pendant que le conseil d'Etat danois conseillait "le calme et l'ordre".

Les négociations entre le gouvernement danois et le gouvernement allemand ont échoué et en fin de semaine, au retour de Berlin le ministre allemand Werner Best, a déclaré que les Allemands ont imposé une solution de force où l'on croit reconnaître l'influence de Heinrich Himmler, le chef de la Gestapo. Le gouvernement danois a rejeté samedi l'ultimatum en huit points que lui a signifié M. Werner Best au nom du gouvernement allemand. Le commandant de l'armée d'occupation allemande, le général Hermann von Hennecken, a décidé d'agir sans perdre de temps. Après avoir coupé toutes les communications entre le Danemark et le monde extérieur, il a lancé à 4 heures 10 hier matin une proclamation qui impose au Danemark un régime militaire; et les troupes allemandes se sont aussitôt employées à le faire respecter. La proclamation affirme que les récents désordres ont démontré que les autorités danoises ne sont plus en mesure de maintenir l'ordre et que les actes subversifs inspirés par des agents étrangers sont dirigés contre l'armée allemande. La proclamation interdit les grèves, les assemblées de plus de cinq personnes, la possession d'armes; elle établit un couvre-feu rigoureux et des tribunaux militaires pour juger les violeurs de ces règlements.

Aux dernières nouvelles, le roi Christian X, qui est âgé de 73 ans, et qui a refusé de se plier aux exigences allemandes, serait interné dans le château de Sorgenfri près de Copenhague de même que plusieurs membres du cabinet dont le premier ministre Eric Scavenius. Les événements qui se sont déroulés dans la journée d'hier rappellent ce qui s'est passé lors de l'occupation de la zone libre de la France en novembre dernier. Quelques vaisseaux de guerre danois ont réussi à gagner la haute mer et les autres se sont sabordés dans le port de Copenhague. Des fusiliers marins et des gardes royaux ont livré de brefs mais furieux combats aux soldats allemands lorsqu'ils ont voulu pénétrer dans le bassin de la marine de guerre et les casernes royales à Copenhague. Les gardes royaux ont également défendu le palais royal d'Amalienborg aussi longtemps que le roi Christian ne leur eut pas donné l'ordre de cesser le feu. On rapporte que 45 vaisseaux de toutes catégories y compris deux nouveaux contre-torpilleurs et neuf sous-marins ont été détruits dans le port de la capitale ainsi que les dépôts de munitions et les fortifications tandis que neuf autres vaisseaux de guerre, dont deux petits contre-torpilleurs, ont réussi à gagner des ports suédois. L'amiral Vedel, le commandant de la flotte danoise, serait rendu en Suède et on croit que plusieurs importants personnages au nombre desquels pourraient se trouver quelques ministres ont réussi à s'échapper à bord des navires de guerre. L'aviation allemande est cependant intervenue vigoureusement pour bloquer cet exode et elle a coulé d'une bombe le croiseur léger "Niels Juel" dont l'équipage a été sauvé ainsi que nombre de barques de pêche et d'embarcations de tous genres à bord desquelles avaient pris place des Danois désireux d'échapper à la dictature militaire allemande. La radio de Kalundborg, qui est maintenant aux mains des Allemands, a affirmé aujourd'hui qu'il règne un calme absolu à travers toute l'étendue du Danemark, que l'en travail dans les administrations d'Etat, — les fonctionnaires danois ont reçu ordre de demeurer à leurs postes, — et dans toutes les industries, même celles où l'on avait déclaré la grève.

Comme on le voit, les événements qui se sont déroulés au Danemark en fin de semaine ressemblent à ceux de novembre dernier lors de l'occupation totale de la France jusqu'à la côte de la Méditerranée. A Copenhague comme à Toulon, les marins ont sabordé leurs navires lorsqu'ils n'ont pu prendre la large; les officiers et les hauts fonctionnaires qui ont pu quitter le pays se sont réfugiés à l'étranger et certaines unités de l'armée ont opposé quelque résistance aux troupes d'occupation comme le général de Latre de Tassigny l'a tenté en France. Il existe une différence entre la

situation actuelle au Danemark et celle qui s'est établie en France après l'entrée des troupes allemandes dans le Midi qui avait été jusque là reconnu comme zone libre: il reste en France un gouvernement sous la direction du maréchal Pétain et de Pierre Laval qui continue d'agir comme intermédiaire entre la population et l'armée d'occupation tandis que le Danemark partage désormais le sort des pays conquis et gouvernés par le conquérant comme la Pologne et la Belgique. C'est la fin du régime de collaboration.

EN SUÈDE

Le coup de force de la fin de semaine a provoqué une vive émotion en Suède. Toute la presse exprime sa sympathie pour les Danois comme elle l'avait déjà fait dans le cas des Norvégiens, mais sur un ton beaucoup plus vigoureux. Le premier ministre, M. Per-Albin Hansson, a déclaré hier à Kalmars que les événements qui viennent de se passer au Danemark indiquent que les situations peuvent changer très rapidement et invitent à la plus grande surveillance, qu'ils rappellent que la Suède neutre se trouve dans une situation dangereuse. Nos coeurs battent à l'unisson de ceux des Danois, a-t-il ajouté.

On sait qu'il s'est déroulé plusieurs incidents de nature à compromettre les relations entre la Suède et l'Allemagne depuis quelque temps et que le gouvernement de Stockholm vient de protester vigoureusement auprès de Berlin contre la destruction de deux barques de pêche suédoises par des balayeurs de mines allemands. Le gouvernement allemand vient de rejeter cette protestation et sa réponse jette un peu de lumière sur ces incidents que l'on s'expliquait difficilement. Il est très possible que la sympathie des Suédois pour les Danois ait poussé quelques-uns d'entre eux à courir des risques pour venir en aide à leurs frères scandinaves. La note allemande dit en effet que ces barques de pêche se trouvaient dans des eaux interdites près de la côte danoise, qu'elles n'ont pas obéi aux sommations des navires allemands et que leur présence dans ces eaux constituait un acte d'assistance aux ennemis de l'Allemagne. La presse allemande reproche par ailleurs aux journaux suédois de se laisser gagner par l'influence anglaise et américaine.

EN BULGARIE

A l'autre extrémité de l'Europe, dans les Balkans, la mort mystérieuse du roi Boris de Bulgarie a provoqué une autre crise politique qui ne saurait laisser les Allemands indifférents. On a annoncé officiellement que le roi Boris a succombé à une attaque d'angine samedi après-midi, mais certaines rumeurs veulent qu'il ait été assassiné, qu'il ait été atteint d'une balle dans l'abdomen. Les Allemands ont déjà nié la rumeur voulant qu'il ait fait cette crise d'angine à la suite d'une entrevue orageuse avec le chancelier Hitler qui aurait même voulu le frapper. Quoi qu'il en soit de tous ces bruits, le roi Boris est mort à l'âge de 49 ans et la Bulgarie a perdu le plus fort peut-être de tous ses hommes politiques et l'un des diplomates les plus avisés de toute l'Europe. Son fils, qui vient de lui succéder sous le nom de Siméon II, n'a que six ans, ce qui entraîne une régence, et on rapporte que le premier ministre Bogdan Philof serait loin d'avoir l'envergure et l'autorité du souverain disparu.

Sous la direction du roi Boris, la Bulgarie était entrée dans le camp de l'Axe, mais avec des conditions particulières. Elle avait déclaré la guerre à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, mais non à la Russie que les Bulgares ont toujours considérée comme leur protectrice. Les observateurs étrangers doutent fort que le premier ministre Philof puisse se maintenir au pouvoir: ils prévoient un mouvement de révolte populaire pour renverser la monarchie et établir un gouvernement socialiste sous l'influence de la Russie ou une dictature militaire si les Allemands sont en mesure d'envoyer rapidement des forces suffisantes en Bulgarie. On dit même que le gouvernement turc suit avec attention tout ce qui se passe en Bulgarie et que la Turquie pourrait intervenir militairement pour rétablir l'ordre si la Bulgarie se trouvait plongée dans l'anarchie. Aux toutes dernières nouvelles, il semble que les Allemands soient en train de réussir à renforcer leur influence en Bulgarie, probablement avec le concours de l'état-major bulgare qui leur serait assez favorable.

LES OPERATIONS MILITAIRES

Les opérations militaires en Europe se sont limitées à des attaques de l'aviation alliée assez vigoureuses, contre les centres de communication du sud de l'Italie, fort secondaires en Europe occidentale.

Dans le Pacifique-sud, les troupes alliées poursuivent le siège de Salamaua en Nouvelle-Guinée et le commandant en chef de l'armée australienne, le général sir Thomas Blamey, est venu prendre lui-même la direction des opérations. Les troupes américaines sont débarquées sans rencontrer de résistance sur l'île d'Arundel dans l'archipel de Salomon, continuant ainsi l'encercllement de l'île de Kolombangara où se trouve l'importante base japonaise de Vila.

En Russie, les Allemands admettent l'évacuation de la ville de Taganrog, le bastion sud de tout le front russe sur la mer d'Azov. La nouvelle a causé de la surprise car on n'avait pas rapporté de violents combats dans ce secteur et cette ville de 700,000 âmes avait une grande importance stratégique pour les Allemands. Le haut commandement allemand affirme d'ailleurs qu'il s'agit d'un repli stratégique prévu depuis longtemps pour raccourcir le front. L'abandon de Taganrog pourrait être le prélude de l'évacuation de tout le bassin de la Donetz, d'une retraite générale pour éviter l'encercllement des 800,000 soldats allemands menacés par les victoires russes dans la région de Kharkov. — Pierre VIGEANT.

30-VIII-45

Bloc-notes

(par Emile Benoit)

Un rationnement bien rationalisé

Le rationnement des machines et des outillages agricoles continue de s'exercer avec un rare bonheur, d'une telle façon qu'il serait même osé de la vouloir définir adéquatement. Disons, faute de pouvoir mieux faire, qu'il s'agit pour le moins d'un rationnement qui s'accomplit selon les canons orthodoxes du parfait red-tape. M. LeBureau paraît s'en donner à cœur joie avec ce rationnement-là.

Nous avons déjà relaté, ici même, comment des gens du comté de Matane, ainsi que sans doute des gens de beaucoup d'autres comtés d'autres régions de la province, n'avaient pu parvenir à se procurer, il y a quelques mois, au beau milieu de la saison de l'abondance laitière, les seaux qu'il leur fallait, en tôle ou en simple fer-blanc, pour la traite des vaches, comment il leur avait été par ailleurs impossible de se procurer du fil de fer barbelé pour le clôturage de leurs pâturages. Vers le même temps, nous indiquions aussi, — ce qui n'était qu'un cas pris entre plusieurs autres, — comment le propriétaire d'un vaste domaine agricole dans le voisinage de Montréal, après avoir fait préparer ses terres, les avoir mises en état de recevoir

la semence, n'avait pu se procurer le matériel qui lui était nécessaire; comment même, après avoir obtenu, alors que les fabricants ne pouvaient le lui procurer, l'autorisation d'acheter ce matériel, il s'était vu retirer la même autorisation au moment même où les fabricants se trouvaient en mesure de répondre à sa demande.

On nous signale un autre cas d'intelligente application des règlements à propos d'instruments aratoires. Un fermier de la région de Montréal demandait récemment l'autorisation d'acheter une machine à battre le grain. Il représentait bien clairement dans sa requête qu'il était pourvu d'une telle machine et il expliquait pourquoi: la terre qu'il exploitait vient d'être remise en exploitation après être restée plusieurs années en friche; l'an dernier notamment, 1942, il ne s'y était pas fait de semences et, par conséquent, de récolte de grains. Les fabricants de machines à battre auxquels il s'est adressé viennent de lui transmettre copie de la lettre qu'ils ont reçue de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, 507, Place d'Armes, Centre No 1, Montréal, et signée par E. B. Hundman, Officier du Rationnement, Machines et outillages agricoles. Voici la lettre en question, moins le nom du fermier concerné:

Nous vous retournons ci-joint la demande de permis de M. X... pour une batteuse "Québec". La formule actuelle ne contenant

pas suffisamment de renseignements, nous ne pouvons pas l'accepter. En principe, les applications pour batteuses doivent indiquer:

- 1—Quantité de grain battu en 1942, prévue pour 1943;
- 2—Si le requérant a l'intention de battre pour les voisins;
- 3—Nombre de batteuses dans la paroisse;
- 4—Nom et adresse du batteur qui a battu pour le requérant en 1942.

Le fermier a bel et bien déclaré dans sa demande qu'il n'a pas battu de grain en 1942, et pour cause: il n'en a pas cultivé. M. LeBureau du rationnement veut savoir maintenant qui a battu son grain de 1942. Le même M. LeBureau lui demande d'entreprendre le recensement des machines à battre dans sa paroisse. Le grain de sa récolte de 1943, mûr et prêt à subir le battage, court de grands risques de rester en épis.

Le cas de ce fermier n'est peut-être pas unique. Que les choses se passent encore ainsi, c'est d'autant plus inexplicable après les innombrables appels lancés par Ottawa et notamment par le ministère et le ministre de l'Agriculture la-bas pour l'intensification de la production agricole.

Le prix du poisson

Un journal de Halifax, le Mail, (suite à la dernière page)

CANADA	\$6 70
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	9 00
UNION POSTALE	10 00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2 00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3 00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

LUNDI, 30 AOUT 1943

Demain: Nuageux et pluie fraie.

MAX: 74 et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum: 64

Même date l'an dernier: 60

Minimum aujourd'hui: 58

Même date l'an dernier: 50

BAROMETRE: 10 h. a.m.: 29.70; 11 h. a.m.: 29.65; midi: 29.60.

Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de

Mésle. 444 Sherbrooke est. apt. 8.

Nouvelles de guerre

Les coupons "D" achèteront les gélées, marmelades confitures, etc.

A compter du 2 septembre — Réorganisation du système d'instruction militaire au pays — Fermeture de huit camps — Les exploits du sergent de section Dick Boyer

Ottawa, 30 (C.P.). — La Commission des prix et du commerce annonce le rationnement de la marmelade, des gélées, des sirops, des rûts en boîte, etc.

La vente de ces produits alimentaires est suspendue jusqu'au 2 septembre, alors que les coupons "D" du nouveau carnet de rationnement numéro 3, deviendront valables.

Deux coupons "D" seront valables chaque mois. Pour chaque coupon, le consommateur aura le choix de:

1—Six onces fluides de marmelade, de gélée, confiture, miel, beurre d'érable, beurre de pomme ou beurre de miel ou,

2—Dix onces fluides de mélasse ou sirop d'érable ou,

3—Dix onces fluides de fruits en boîtes ou,

4—Dix onces fluides de sirop de maïs, ou de sirop de canne à sucre ou de tout autre sirop de table, ou,

5—Une livre et demie de sucre d'érable ou de rayons de miel.

A la place des denrées mentionnées le consommateur peut obtenir une demi-livre de sucre pour son coupon "D".

Ce rationnement est semblable à celui de la viande en ce qu'il permet le choix entre plusieurs variétés de produits.

Les coupons "D" seront valables le même jour que les coupons de sucre.

La Commission des prix a aussi annoncé l'augmentation des quotas pour l'obtention du sucre pour usage industriel à compter du premier octobre. Cette augmentation ne s'applique pas aux producteurs de vin. L'augmentation sera élevée de 70 à 80 p.c. de la consommation de 1941.

Au sujet des confitures, de la marmelade, du miel, etc., les restaurants, hôtels, etc., seront rationnés de la même façon qu'en ce qui concerne les autres produits alimentaires, c'est-à-dire selon un système de quotas.

Les usagers industriels de tels produits comme les confiseurs, les boulangers seront aussi rationnés par quotas quant aux confitures, cependant l'usage industriel du miel, du sirop d'érable ou du sirop de maïs sera très restreint ou éliminé entièrement, car l'on désire donner l'avantage aux particuliers de s'en procurer.

Dans le cas où les enfants auraient besoin de plus de sirop de maïs par mois, des coupons "D" supplémentaires seront émis moyennant l'échange de coupons de sucre aux bureaux régionaux du rationnement.

Les poudres pour fabriquer des gélées, les fèves soya, et le beurre d'arachides ne tombent pas sous le coup de ce rationnement.

Ecarts de prix

Ottawa, 30. — La Commission des prix et du commerce fait observer qu'en 1920, cent livres de sucre coûtaient 820 et qu'un sac de farine de 25 livres coûtait \$1.85. Elle oppose à ces prix ceux de 1943 pour les mêmes denrées: \$8.13 à \$8.20 les cent livres de sucre; 89 cents, le sac de 25 livres de farine.

Réorganisation militaire

Ottawa, 30 (C.P.). — Le ministère de la Défense nationale annonce la réorganisation sur une grande échelle du système d'instruction militaire au Canada. Cette réorganisation entraînera la fermeture de huit camps d'instruction et la fusion de fond (basic training) avec l'instruction avancée. Conséquemment, les centres de formation d'officiers des Trois-Rivières et de Gordon-Head seront fermés. Les centres d'instruction de fond de Lauzon, d'Ottawa et de Regina deviendront des dépôts de district. Le centre de Hampton devient un centre médical et celui de Rimouski de manœuvres. On étudie l'usage que l'on fera des camps des Trois-Rivières et de Gordon Head.

Les débuts du sergent Dick Boyer

Londres, 30 — Comme il s'agissait de son premier raid, "notre" mitrailleur-arrière était quelque peu mécontent. En effet, le "Fiat" faisait des siennes et les projectiles sillonnaient le ciel. Mais que diable le capitaine et son "Wimpy" allaient-ils faire dans cette

Le DEVOIR chez les dépositaires

Nos lecteurs de Montréal et de ses banlieues voudront bien, de retour de vacances, ne pas tarder à retenir le DEVOIR chez leur fournisseur.

Nos dépositaires, en raison du rationnement du papier, commandent tout juste les exemplaires requis au jour le jour; en s'inscrivant tôt chez eux, on s'assure de ne pas manquer un seul numéro.

Plan de paix mondiale de l'Institut des affaires publiques

Projet en cinq points prévoyant entre autres la création d'une police internationale

Lac Couchiching, 30 (C.P.). — Au cours des discussions de la Conférence du Canadian Institute on Public Affairs, la semaine dernière, au lac Couchiching, on a préparé un plan mondial destiné à maintenir la paix dans le monde, par la force militaire s'il le faut. En vertu de ce plan, toutes les nations, si possible, travailleraient au maintien de la paix, mais les quatre grandes puissances mondiales d'après-guerre: les Etats-Unis, le Commonwealth des nations britanniques, la Russie et la Chine, auraient la suprématie dans cette organisation pacifique grâce à l'assurance qu'elles auraient d'avoir des sièges dans le conseil exécutif. Les autres sièges au conseil seraient attribués par vote.

Les autres recommandations des délégués à la Conférence sont les suivantes:

1. Création d'une police internationale qui aurait le pouvoir de demander de l'aide armée à chaque nation membre de l'organisation mondiale;

2. Reconnaissance de la puissance aérienne comme principal instrument pour assurer cette police internationale;

3. Préparation et exécution d'un plan — imposée à l'Allemagne vaincue — pour empêcher toute anarchie nationale et internationale;

4. Création d'un bureau qui devrait centraliser toutes les informations "d'observateurs" placés dans le monde entier et contrôler toute menace à l'ordre mondial;

5. Mise hors-la-loi de toute nation qui se retirerait de l'organisation internationale.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

Pour ce qui est des nations ennemies actuelles, d'après le plan elles seraient représentées au sein de l'organisation par des délégués de nations non-ennemies, en attendant leur admission dans l'organisation.

M. C.-E. Cantin aura un bureau à Montréal

M. Léon Casgrain le nomme assistant-procureur général suppléant — Fonction nouvelle créée pour répondre à la croissance des affaires dans la métropole

Québec, 30. — M. Charles-Edouard Cantin, c.r., conseiller judiciaire au département du procureur général, vient d'être nommé assistant-procureur général suppléant, avec bureau à Montréal.

C'est une fonction nouvelle créée par M. Léon Casgrain. Elle est née de la nécessité de faire face à l'augmentation croissante des affaires judiciaires à Montréal et elle était réclamée avec insistance par les avocats de la métropole.

M. Cantin occupera donc une fonction analogue à celle de M. Paul Frenette, qui était déjà assistant-procureur général suppléant. Celui-ci continuera à avoir son bureau au Parlement.

M. Charles-Edouard Cantin est très avantageusement connu dans les milieux judiciaires. Il a exercé sa profession pendant plusieurs années à Québec, avant d'entrer au département du procureur général comme conseiller juridique.

M. Léon Casgrain annonce également la nomination de M. Paul DeBellefeuille au poste de directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

M. DeBellefeuille a été nommé directeur de la police des liqueurs pour la ville et la région de Montréal.

Record des aviateurs américains

307 avions ennemis abattus dans deux raids sur l'Allemagne, le 17 août

Londres, 30 (A.P.). — La Se force aérienne des Etats-Unis a établi un record en abattant 307 avions de combat ennemis dans le double assaut sur Regensburg et Schweinfurt, Allemagne, le 17 août dernier, mais ont perdu dans ces opérations 57 appareils. Les Américains ont perdu 36 bombardiers lourds dans le raid de Schweinfurt seulement, mais cette perte a été plus qu'équilibrée par la destruction de 167 appareils nazis.

Dans le raid jumeau contre l'usine de Messerschmitts de Regensburg, la forteresse aérienne américaine qui avait déjà accompli des exploits en Afrique du Nord, a perdu 23 appareils et abattu 140 avions intercepteurs ennemis.

Ainsi, cette seule journée, la force aérienne des Etats-Unis a perdu un appareil de plus que la plus grosse perte subie en une seule nuit par la R. A. F. et l'aviation royale canadienne qui, six jours plus tard, i.e., le 23 août, devaient perdre dans un raid sur Berlin, 58 avions dont trois canadiens.

Le précédent record des Américains, quant au nombre d'appareils ennemis abattus dans une journée, avait été établi le 11 juin, lorsque leurs aviateurs abattirent 87 avions nazis dans un raid sur Wilhelmshaven.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Dans le raid du 17 août, mentionné au début, un certain nombre de membres des équipages ont eu la vie sauve.

Prochaine conférence anglo-russo-américaine

M. Eden, rentré à Londres, doit rencontrer demain M. Maisky et M. John Winant

LONDRES, 30 (C. P.). — On s'attend à ce qu'il y ait sous peu une conférence des chefs anglais, américains et russes. M. Anthony Eden, rentré en Angleterre hier, doit rencontrer demain M. Ivan Maisky, ancien ambassadeur soviétique à Londres et revenu ces jours derniers dans la capitale britannique, et M. John G. Winant, ambassadeur américain à Londres. Aujourd'hui, M. Eden fait rapport à ses collègues du cabinet de guerre des résultats de la conférence de Québec.

Le "Daily Mail" écrit aujourd'hui qu'une conférence est imminente entre les chefs alliés. M. Eden représenterait la Grande-Bretagne, M. Vyacheslav Molotov, ministre des Affaires étrangères, la Russie, et vraisemblablement M. Norman H. Davis, ancien ambassadeur spécial de M. Roosevelt en Europe, les Etats-Unis.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice-amiral lord Louis Mountbatten, récemment nommé commandant en chef du sud-est de l'Asie.

M. Eden est parti de Québec en clipper samedi matin, accompagné de sir Alan Brooke, chef d'état-major impérial, le maréchal de l'air sir Charles Portal, et le vice



Lundi, 30 août 1943

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	5.45 Nouvelles de BBO.	12.00 Nouvelles.
4.15 Réclat de chant.	7.15 Causette.	CPFG-350 kilocycles
4.30 Programme musical.	7.45 Pour la femme.	9.00 Heure du thé.
5.00 Heure du thé.	7.45 Commentaires.	9.15 Hop Harlan.
5.15 Nouvelles et commentaires.	8.05 La défilé de la victoire.	9.30 Musique.
5.30 La 1 ^{re} des fleurs.	8.30 Le temps des moissons.	9.45 Music for you.
5.45 Les plus beaux disques.	8.45 Souvenirs de Sonja.	10.00 Sérénade.
6.00 Programme de soir.	9.00 Opéra. Le Trouvère.	10.15 Nouvelles-éclair.
6.15 Sport.	9.05 Chant de la victoire.	10.30 Musique.
6.30 Entre les lignes.	10.00 Radio-journal.	10.45 Music for you.
6.45 Mélodies du soir avec Raymond Cardin.	10.15 Revue des événements de la semaine.	11.00 Nouvelles de BBO.
7.00 Le sommaire et son écho.	10.30 Théâtre ansial.	11.20 Nouvelles.
7.15 La vie commence de suite.	10.45 Nouvelles de BBO.	
7.30 Nouvelles de la BBO.	10.55 Vues de la semaine.	
7.45 La fin d'un commando.	11.00 Programme familial.	
7.55 Le Corps d'aviation royal canadien.	11.15 Pour vous, médiam.	
8.00 Intermède.	11.30 Nouvelles de BBO.	
8.15 Défilé de la victoire.	11.45 Vues de la semaine.	
8.30 L'œuvre du jour.	11.55 Vues de la semaine.	
8.45 Opéra. Le Trouvère.	12.00 Nouvelles.	
8.55 Vues de la semaine.		
9.00 Nouvelles.		
9.15 L'Amérique et la guerre.		
9.30 Variétés.		
9.45 Programme musical.		
10.00 Programme musical.		
10.15 Programme musical.		
10.30 Nouvelles.		

Mardi, 31 août 1943

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	5.15 Concert vocal.	8.10 Musique.
7.30 Nouvelles.	5.30 Heure du thé.	8.30 CPFG-350 kilocycles
7.45 Radio-journal.	5.45 Le choix de l'auditeur.	9.00 Heure du thé.
8.15 Émissions.	6.00 Programmes du soir.	9.15 Hop Harlan.
8.30 Pot-pourri.	6.15 Radio-journal.	9.30 Musique.
8.45 Musique.	6.30 Musique.	9.45 Music for you.
9.00 Les chansons que vous aimez.	6.45 Nouvelles de BBO.	10.00 Sérénade.
9.15 Belle musique.	7.00 Crusaders in Britain.	10.15 Nouvelles-éclair.
9.30 Nouvelles.	7.15 Parks au piano.	10.30 Musique.
9.45 Chansonnettes.	7.30 Chansons de folklore.	10.45 Music for you.
10.00 Radio-journal.	7.45 Causette en anglais.	11.00 Nouvelles de BBO.
10.15 Courrier du jour.	7.55 Marine marchande.	11.20 Nouvelles.
10.30 Vie de famille.	8.00 Théâtre.	
10.45 Quart d'heure de détente.	8.10 Orchestre.	
11.00 Grande Soirée.	8.15 Mélodies.	
11.15 Météo Rancourt.	8.30 Chansons de folklore.	
11.30 Divers.	8.45 Causette en anglais.	
11.45 Vie de famille.	8.55 Marine marchande.	
12.00 Nouvelles.	9.00 Théâtre.	
12.15 Quelles nouvelles.	9.05 Orchestre.	
12.30 Récit rural.	9.10 Mélodies.	
12.45 Signal-horloge.	9.15 Chansons de folklore.	
1.00 Vie principale.	9.20 Chansons de folklore.	
1.15 Radio-journal.	9.25 Chansons de folklore.	
1.30 Tante Lucie.	9.30 Théâtre.	
1.45 Ensemble à cordes.	9.35 Orchestre.	
1.55 Chansonnettes.	9.40 Mélodies.	
2.00 Récit de Marie-Desmarais.	9.45 Chansons de folklore.	
2.15 Nouvelles.	9.50 Théâtre.	
2.30 Chansons de folklore.	9.55 Orchestre.	
2.45 Chansons de folklore.	10.00 Mélodies.	
2.55 Chansons de folklore.	10.05 Chansons de folklore.	
3.00 Nouvelles.	10.10 Théâtre.	
3.15 Chansons de folklore.	10.15 Chansons de folklore.	
3.30 Chansons de folklore.	10.20 Chansons de folklore.	
3.45 Chansons de folklore.	10.25 Chansons de folklore.	
3.55 Chansons de folklore.	10.30 Chansons de folklore.	
4.00 Nouvelles.	10.35 Chansons de folklore.	
4.15 Chansons de folklore.	10.40 Chansons de folklore.	
4.30 Musique.	10.45 Chansons de folklore.	
4.45 Chansons de folklore.	10.50 Chansons de folklore.	
4.55 Chansons de folklore.	10.55 Chansons de folklore.	
5.00 Chansons de folklore.	11.00 Chansons de folklore.	
5.15 Chansons de folklore.	11.05 Chansons de folklore.	
5.30 Chansons de folklore.	11.10 Chansons de folklore.	
5.45 Chansons de folklore.	11.15 Chansons de folklore.	
5.55 Chansons de folklore.	11.20 Chansons de folklore.	
6.00 Chansons de folklore.	11.25 Chansons de folklore.	
6.15 Chansons de folklore.	11.30 Chansons de folklore.	
6.30 Chansons de folklore.	11.35 Chansons de folklore.	
6.45 Chansons de folklore.	11.40 Chansons de folklore.	
6.55 Chansons de folklore.	11.45 Chansons de folklore.	
7.00 Chansons de folklore.	11.50 Chansons de folklore.	
7.15 Chansons de folklore.	11.55 Chansons de folklore.	
7.30 Chansons de folklore.	12.00 Chansons de folklore.	
7.45 Chansons de folklore.	12.05 Chansons de folklore.	
7.55 Chansons de folklore.	12.10 Chansons de folklore.	
8.00 Chansons de folklore.	12.15 Chansons de folklore.	
8.15 Chansons de folklore.	12.20 Chansons de folklore.	
8.30 Chansons de folklore.	12.25 Chansons de folklore.	
8.45 Chansons de folklore.	12.30 Chansons de folklore.	
8.55 Chansons de folklore.	12.35 Chansons de folklore.	
9.00 Chansons de folklore.	12.40 Chansons de folklore.	
9.15 Chansons de folklore.	12.45 Chansons de folklore.	
9.30 Chansons de folklore.	12.50 Chansons de folklore.	
9.45 Chansons de folklore.	12.55 Chansons de folklore.	
9.55 Chansons de folklore.	13.00 Chansons de folklore.	
10.00 Chansons de folklore.	13.05 Chansons de folklore.	
10.15 Chansons de folklore.	13.10 Chansons de folklore.	
10.30 Chansons de folklore.	13.15 Chansons de folklore.	
10.45 Chansons de folklore.	13.20 Chansons de folklore.	
10.55 Chansons de folklore.	13.25 Chansons de folklore.	
11.00 Chansons de folklore.	13.30 Chansons de folklore.	
11.15 Chansons de folklore.	13.35 Chansons de folklore.	
11.30 Chansons de folklore.	13.40 Chansons de folklore.	
11.45 Chansons de folklore.	13.45 Chansons de folklore.	
11.55 Chansons de folklore.	13.50 Chansons de folklore.	
12.00 Chansons de folklore.	13.55 Chansons de folklore.	
12.05 Chansons de folklore.	14.00 Chansons de folklore.	
12.10 Chansons de folklore.	14.05 Chansons de folklore.	
12.15 Chansons de folklore.	14.10 Chansons de folklore.	
12.20 Chansons de folklore.	14.15 Chansons de folklore.	
12.25 Chansons de folklore.	14.20 Chansons de folklore.	
12.30 Chansons de folklore.	14.25 Chansons de folklore.	
12.35 Chansons de folklore.	14.30 Chansons de folklore.	
12.40 Chansons de folklore.	14.35 Chansons de folklore.	
12.45 Chansons de folklore.	14.40 Chansons de folklore.	
12.50 Chansons de folklore.	14.45 Chansons de folklore.	
12.55 Chansons de folklore.	14.50 Chansons de folklore.	
13.00 Chansons de folklore.	14.55 Chansons de folklore.	
13.05 Chansons de folklore.	15.00 Chansons de folklore.	
13.10 Chansons de folklore.	15.05 Chansons de folklore.	
13.15 Chansons de folklore.	15.10 Chansons de folklore.	
13.20 Chansons de folklore.	15.15 Chansons de folklore.	
13.25 Chansons de folklore.	15.20 Chansons de folklore.	
13.30 Chansons de folklore.	15.25 Chansons de folklore.	
13.35 Chansons de folklore.	15.30 Chansons de folklore.	
13.40 Chansons de folklore.	15.35 Chansons de folklore.	
13.45 Chansons de folklore.	15.40 Chansons de folklore.	
13.50 Chansons de folklore.	15.45 Chansons de folklore.	
13.55 Chansons de folklore.	15.50 Chansons de folklore.	
14.00 Chansons de folklore.	15.55 Chansons de folklore.	
14.05 Chansons de folklore.	16.00 Chansons de folklore.	
14.10 Chansons de folklore.	16.05 Chansons de folklore.	
14.15 Chansons de folklore.	16.10 Chansons de folklore.	
14.20 Chansons de folklore.	16.15 Chansons de folklore.	
14.25 Chansons de folklore.	16.20 Chansons de folklore.	
14.30 Chansons de folklore.	16.25 Chansons de folklore.	
14.35 Chansons de folklore.	16.30 Chansons de folklore.	
14.40 Chansons de folklore.	16.35 Chansons de folklore.	
14.45 Chansons de folklore.	16.40 Chansons de folklore.	
14.50 Chansons de folklore.	16.45 Chansons de folklore.	
14.55 Chansons de folklore.	16.50 Chansons de folklore.	
15.00 Chansons de folklore.	16.55 Chansons de folklore.	
15.05 Chansons de folklore.	17.00 Chansons de folklore.	
15.10 Chansons de folklore.	17.05 Chansons de folklore.	
15.15 Chansons de folklore.	17.10 Chansons de folklore.	
15.20 Chansons de folklore.	17.15 Chansons de folklore.	
15.25 Chansons de folklore.	17.20 Chansons de folklore.	
15.30 Chansons de folklore.	17.25 Chansons de folklore.	
15.35 Chansons de folklore.	17.30 Chansons de folklore.	
15.40 Chansons de folklore.	17.35 Chansons de folklore.	
15.45 Chansons de folklore.	17.40 Chansons de folklore.	
15.50 Chansons de folklore.	17.45 Chansons de folklore.	
15.55 Chansons de folklore.	17.50 Chansons de folklore.	
16.00 Chansons de folklore.	17.55 Chansons de folklore.	
16.05 Chansons de folklore.	18.00 Chansons de folklore.	
16.10 Chansons de folklore.	18.05 Chansons de folklore.	
16.15 Chansons de folklore.	18.10 Chansons de folklore.	
16.20 Chansons de folklore.	18.15 Chansons de folklore.	
16.25 Chansons de folklore.	18.20 Chansons de folklore.	
16.30 Chansons de folklore.	18.25 Chansons de folklore.	
16.35 Chansons de folklore.	18.30 Chansons de folklore.	
16.40 Chansons de folklore.	18.35 Chansons de folklore.	
16.45 Chansons de folklore.	18.40 Chansons de folklore.	
16.50 Chansons de folklore.	18.45 Chansons de folklore.	
16.55 Chansons de folklore.	18.50 Chansons de folklore.	
17.00 Chansons de folklore.	18.55 Chansons de folklore.	
17.05 Chansons de folklore.	19.00 Chansons de folklore.	
17.10 Chansons de folklore.	19.05 Chansons de folklore.	
17.15 Chansons de folklore.	19.10 Chansons de folklore.	
17.20 Chansons de folklore.	19.15 Chansons de folklore.	
17.25 Chansons de folklore.	19.20 Chansons de folklore.	
17.30 Chansons de folklore.	19.25 Chansons de folklore.	
17.35 Chansons de folklore.	19.30 Chansons de folklore.	
17.40 Chansons de folklore.	19.35 Chansons de folklore.	
17.45 Chansons de folklore.	19.40 Chansons de folklore.	
17.50 Chansons de folklore.	19.45 Chansons de folklore.	
17.55 Chansons de folklore.	19.50 Chansons de folklore.	
18.00 Chansons de folklore.	19.55 Chansons de folklore.	
18.05 Chansons de folklore.	20.00 Chansons de folklore.	
18.10 Chansons de folklore.	20.05 Chansons de folklore.	
18.15 Chansons de folklore.	20.10 Chansons de folklore.	
18.20 Chansons de folklore.	20.15 Chansons de folklore.	
18.25 Chansons de folklore.	20.20 Chansons de folklore.	
18.30 Chansons de folklore.	20.25 Chansons de folklore.	
18.35 Chansons de folklore.	20.30 Chansons de folklore.	
18.40 Chansons de folklore.	20.35 Chansons de folklore.	
18.45 Chansons de folklore.	20.40 Chansons de folklore.	
18.50 Chansons de folklore.	20.45 Chansons de folklore.	
18.55 Chansons de folklore.	20.50 Chansons de folklore.	
19.00 Chansons de folklore.	20.55 Chansons de folklore.	
19.05 Chansons de folklore.	21.00 Chansons de folklore.	
19.10 Chansons de folklore.	21.05 Chansons de folklore.	
19.15 Chansons de folklore.	21.10 Chansons de folklore.	
19.20 Chansons de folklore.	21.15 Chansons de folklore.	
19.25 Chansons de folklore.	21.20 Chansons de folklore.	
19.30 Chansons de folklore.	21.25 Chansons de folklore.	
19.35 Chansons de folklore.	21.30 Chansons de folklore.	
19.40 Chansons de folklore.	21.35 Chansons de folklore.	
19.45 Chansons de folklore.	21.40 Chansons de folklore.	
19.50 Chansons de folklore.	21.45 Chansons de folklore.	
19.55 Chansons de folklore.	21.50 Chansons de folklore.	
20.00 Chansons de folklore.	21.55 Chansons de folklore.	
20.05 Chansons de folklore.	22.00 Chansons de folklore.	
20.10 Chansons de folklore.	22.05 Chansons de folklore.	
20.15 Chansons de folklore.	22.10 Chansons de folklore.	
20.20 Chansons de folklore.	22.15 Chansons de folklore.	
20.25 Chansons de folklore.	22.20 Chansons de folklore.	
20.30 Chansons de folklore.	22.25 Chansons de folklore.	
20.35 Chansons de folklore.	22.30 Chansons de folklore.	
20.40 Chansons de folklore.	22.35 Chansons de folklore.	
20.45 Chansons de folklore.	22.40 Chansons de folklore.	
20.50 Chansons de folklore.	22.45 Chansons de folklore.	
20.55 Chansons de folklore.	22.50 Chansons de folklore.	
21.00 Chansons de folklore.	22.55 Chansons de folklore.	
21.05 Chansons de folklore.	23.00 Chansons de folklore.	
21.10 Chansons de folklore.	23.05 Chansons de folklore.	
21.15 Chansons de folklore.	23.10 Chansons de folklore.	
21.20 Chansons de folklore.	23.15 Chansons de folklore.	
21.25 Chansons de folklore.	23.20 Chansons de folklore.	
21.30 Chansons de folklore.	23.25 Chansons de folklore.	
21.35 Chansons de folklore.	23.30 Chansons de folklore.	
21.40 Chansons de folklore.	23.35 Chansons de folklore.	
21.45 Chansons de folklore.	23.40 Chansons de folklore.	
21.50 Chansons de folklore.	23.45 Chansons de folklore.	
21.55 Chansons de folklore.	23.50 Chansons de folklore.	
22.00 Chansons de folklore.	23.55 Chansons de folklore.	
22.05 Chansons de folklore.	24.00 Chansons de folklore.	
22.10 Chansons de folklore.	24.05 Chansons de folklore.	
22.15 Chansons de folklore.	24.10 Chansons de folklore.	
22.20 Chansons de folklore.	24.15 Chansons de folklore.	
22.25 Chansons de folklore.	24.20 Chansons de folklore.	
22.30 Chansons de folklore.	24.25 Chansons de folklore.	
22.35 Chansons de folklore.	24.30 Chansons de folklore.	
22.40 Chansons de folklore.	24.35 Chansons de folklore.	
22.45 Chansons de folklore.	24.40 Chansons de folklore.	
22.50 Chansons de folklore.	24.45 Chansons de folklore.	
22.55 Chansons de folklore.	24.50 Chansons de folklore.	
23.00 Chansons de folklore.	24.55 Chansons de folklore.	
23.05 Chansons de folklore.	25.00 Chansons de folklore.	
23.10 Chansons de folklore.	25.05 Chansons de folklore.	
23.15 Chansons de folklore.	25.10 Chansons de folklore.	
23.20 Chansons de folklore.	25.15 Chansons de folklore.	
23.25 Chansons de folklore.	25.20 Chansons de folklore.	
23.30 Chansons de folklore.	25.25 Chansons de folklore.	
23.35 Chansons de folklore.	25.30 Chansons de folklore.	
23.40 Chansons de folklore.	25.35 Chansons de folklore.	
23.45 Chansons de folklore.	25.40 Chansons de folklore.	
23.50 Chansons de folklore.	25.45 Chansons de folklore.	
23.55 Chansons de folklore.	25.50 Chansons de folklore.	
24.00 Chansons de folklore.	25.55 Chansons de folklore.	
24.05 Chansons de folklore.	26.00 Chansons de folklore.	
24.10 Chansons de folklore.	26.05 Chansons de folklore.	
24.15 Chansons de folklore.	26.10 Chansons de folklore.	
24.20 Chansons de folklore.	26.15 Chansons de folklore.	
24.25 Chansons de folklore.	26.20 Chansons de folklore.	
24.30 Chansons de folklore.	26.25 Chansons de folklore.	
24.35 Chansons de folklore.	26.30 Chansons de folklore.	
24.40 Chansons de folklore.	26.35 Chansons de folklore.	
24.45 Chansons de folklore.	26.40 Chansons de folklore.	
24.50 Chansons de folklore.	26.45 Chansons de folklore.	
24.55 Chansons de folklore.	26.50 Chansons de folklore.	
25.00 Chansons de folklore.	26.55 Chansons de folklore.	
25.05 Chansons de folklore.	27.00 Chansons de folklore.	
25.10 Chansons de folklore.	27.05 Chansons de folklore.	
25.15 Chansons de folklore.	27.10 Chansons de folklore.	
25.20 Chansons de folklore.	27.15 Chansons de folklore.	
25.25 Chansons de folklore.	27.20 Chansons de folklore.	
25.30 Chansons de folklore.	27.25 Chansons de folklore.	
25.35 Chansons de folklore.	27.30 Chansons de folklore.	
25.40 Chansons de folklore.	27.35 Chansons de folklore.	
25.45 Chansons de folklore.	27.40 Chansons de folklore.	
25.50 Chansons de folklore.	27.45 Chansons de folklore.	
25.55 Chansons de folklore.	27.50 Chansons de folklore.	
26.00 Chansons de folklore.	27.55 Chansons de folklore.	
26.05 Chansons de folklore.	28.00 Chansons de folklore.	
26.10 Chansons de folklore.	28.05 Chansons de folklore.	
26.15 Chansons de folklore.	28.10 Chansons de folklore.	
26.20 Chansons de folklore.	28.15 Chansons de folklore.	
26.25 Chansons de folklore.	28.20 Chansons de folklore.	
26.30 Chansons de folklore.	28.25 Chansons de folklore.	
26.35 Chansons de folklore.	28.30 Chansons de folklore.	
26.40 Chansons de folklore.	28.35 Chansons de folklore.	
26.45 Chansons de folklore.	28.40 Chansons de folklore.	
26.50 Chansons de folklore.	28.45 Chansons de folklore.	
26.55 Chansons de folklore.	28.50 Chansons de folklore.	
27.00 Chansons de folklore.	28.55 Chansons de folklore.	
27.05 Chansons de folklore.	29.00 Chansons de folklore.	
27.10 Chansons de folklore.	29.05 Chansons de folklore.	
27.15 Chansons de folklore.	29.10 Chansons de folklore.	
27.20 Chansons de folklore.	29.15 Chansons de folklore.	
27.25 Chansons de folklore.	29.20 Chansons de folklore.	
27.30 Chansons de folklore.	29.25 Chansons de folklore.	
27.35 Chansons de folklore.	29.30 Chansons de folklore.	
27.40 Chansons de folklore.	29.35 Chansons de folklore.	
27.45 Chansons de folklore.	29.40 Chansons de folklore.	
27.50 Chansons de folklore.	29.45 Chansons de folklore.	
27.55 Chansons de folklore.	29.50 Chansons de folklore.	
28.00 Chansons de folklore.	29.55 Chansons de folklore.	
28.05 Chansons de folklore.	30.00 Chansons de folklore.	
28.10 Chansons de folklore.	30.05 Chansons de folklore.	
28.15 Chansons de folklore.	30.10 Chansons de folklore.	
28.20 Chansons de folklore.	30.15 Chansons de folklore.	
28.25 Chansons de folklore.	30.20 Chansons de folklore.	
28.30 Chansons de folklore.	30.25 Chansons de folklore.	
28.35 Chansons de folklore.	30.30 Chansons de folklore.	
28.40 Chansons de folklore.	30.35 Chansons de folklore.	
28.45 Chansons de folklore.	30.40 Chansons de folklore.	
28.50 Chansons de folklore.	30.45 Chansons de folklore.	
28.55 Chansons de folklore.	30.50 Chansons de folklore.	
29.00 Chansons de folklore.	30.55 Chansons de folklore.	
29.05 Chansons de folklore.	31.00 Chansons de folklore.	
29.10 Chansons de folklore.	31.05 Chansons de folklore.	
29.15 Chansons de folklore.	31.10 Chansons de folklore.	
29.20 Chansons de folklore.	31.15 Chansons de folklore.	
29.25 Chansons de folklore.	31.20 Chansons de folklore.	
29.30 Chansons de folklore.	31.25 Chansons de folklore.	
29.35 Chansons de folklore.	31.30 Chansons de folklore.	
29.40 Chansons de folklore.	31.35 Chansons de folklore.	
29.45 Chansons de folklore.	31.40 Chansons de folklore.	
29.50 Chansons de folklore.	31.45 Chansons de folklore.	
29.55 Chansons de folklore.	31.50 Chansons de folklore.	
30.00 Chansons de folklore.	31.55 Chansons de folklore.	
30.05 Chansons de folklore.	32.00 Chansons de folklore.	
30.10 Chansons de folklore.	32.05 Chansons de folklore.	
30.15 Chansons de folklore.	32.10 Chansons de folklore.	
30.20 Chansons de folklore.	32.15 Chansons de folklore.	
30.25 Chansons de folklore.	32.20 Chansons de folklore.	
30.30 Chansons de folklore.	32.25 Chansons de folklore.	
30.35 Chansons de folklore.	32.30 Chansons de folklore.	
30.40 Chansons de folklore.	32.35 Chansons de folklore.	
30.45 Chansons de folklore.	32.40 Chansons de folklore.	
30.50 Chansons de folklore.	32.45 Chansons de folklore.	
30.55 Chansons de folklore.	32.50 Chansons de folklore.	
31.00 Chansons de folklore.	32.55 Chansons de folklore.	
31.05 Chansons de folklore.	33.00 Chansons de folklore.	
31.10 Chansons de folklore.	33.05 Chansons de folklore.	
31.15 Chansons de folklore.	33.10 Chansons de folklore.	
31.20 Chansons de folklore.	33.15 Chansons de folklore.	
31.25 Chansons de folklore.	33.20 Chansons de folklore.	
31.30 Chansons de folklore.	33.25 Chansons de folklore.	
31.35 Chansons de folklore.	33.30 Chansons de folklore.	
31.40 Chansons de folklore.	33.35 Chansons de folklore.	
31.45 Chansons de folklore.	33.40 Chansons de folklore.	
31.50 Chansons de folklore.	33.45 Chansons de folklore.	
31.55 Chansons de folklore.	33.50 Chansons de folklore.	
32.00 Chansons de folklore.	33.55 Chansons de folklore.	
32.05 Chansons de folklore.	34.00 Chansons de folklore.	
32.10 Chansons de folklore.	34.05 Chansons de folklore.	
32.15 Chansons de folklore.	34.10 Chansons de folklore.	
32.20 Chansons de folklore.	34.15 Chansons de folklore.	
32.25 Chansons de folklore.	34.20 Chansons de folklore.	
32.30 Chansons de folklore.	34.25 Chansons de folklore.	
32.35 Chansons de folklore.	34.30 Chansons de folklore.	
32.40 Chansons de folklore.	34.35 Chansons de folklore.	
32.45 Chansons de folklore.	34.40 Chansons de folklore.	
32.50 Chansons de folklore.	34.45 Chansons de folklore.	



Directrice : Germaine BERNIER

Du bruit au progrès...

Une note du journal nous apprenait, l'autre soir, que le premier bicyclette à gazoline a été mis en action en 1885 par un nommé Gottlieb Daimler. Il est certainement trop tard pour lui dire ce que l'on pense de sa salubre invention...

Mais ce qui se retiendrait avec plaisir maintenant, ce serait le nom de celui qui nous délivrerait de cet engin au vacarme d'enfer où tout au moins qui trouverait le moyen de le rendre silencieux même celui que la police promène régulièrement dans nos quartiers. Jolie manière de surveiller l'ordre et la paix que de mitrailler ainsi le silence des rues avec les pétarades de ces détestables motocyclettes.

Plusieurs avaient espéré qu'avec la rareté de l'essence ces engins du diable disparaîtraient de la circulation, mais il n'en est rien. Ils ont certainement diminué en nombre, c'est tout ce dont nous pouvons nous réjouir, car, une fois la guerre finie et l'essence coulant de nouveau à flots, il n'y a pas de doute que ça va être encore une fois la multiplication de ces véhicules. Et la guerre du bruit continuera comme de plus belle dans notre bonne ville déjà bruyante parmi les plus tapageuses.

Mais ce n'est pas tout. Le progrès, toujours en marche, comme personne n'en doute, nous promet pour après la guerre des hélicoptères que les gens achèteront pour quelques centaines de piastres et chacun apprendra à voler en cinq ou dix minutes, pas davantage. Les heureux mortels, possesseurs de ces voitures volantes, pourront aller dîner à la maison à une vitesse de 120 milles à l'heure, paraît-il! Quel charme et quel avancement pour l'humanité!

Le conférencier qui a révélé ces choses à Cleveland, cet été, a ajouté qu'il pouvait annoncer de telles merveilles parce que, actuellement, 2,350 manufactures des Etats-Unis emploient 70,000 savants et dépensent \$275,000,000 en travaux de recherches pour le monde futur.

Il n'y a pas à dire, c'est impressionnant! Tant de science et tant d'argent pour le bonheur du monde futur. Si ce bonheur n'est pas assuré avec tout ça, c'est qu'il ne le sera jamais. Il y a une chose certaine, c'est que dans ce monde futur les gens vont pouvoir se promener plus que jamais! Il va falloir s'y prendre de bonne heure pour trouver les amis et la parenté à l'home.

Si Pascal revenait pour penser au milieu du monde futur... Il dirait sans doute d'intéressantes choses sur le progrès...

G. B.

Nos petits infirmes auront de belles vacances

Grâce au camp "Le Grillon" de Châteauguay

Fondé et administré par l'Association catholique de l'Aide aux infirmes, le camp de santé Le Grillon, subventionné par la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, est le complément de l'école Doré. Il a été établi dans le but de procurer des vacances saines et gratuites aux enfants infirmes, estropiés, paralysés ou épileptiques qui ne peuvent être admis dans les camps pour enfants normaux et bien portants. Il a hébergé, cet été, 400 garçons et filles pendant trois périodes de trois semaines.

Agréablement situé dans l'île Saint-Bernard, à Châteauguay, sur le lac Saint-Louis, il compte une vingtaine de pavillons modernes parfaitement agencés et aménagés formant une petite cité agréable, dans un cadre idéal. Une grève de sable et d'un lac quarantaine d'arpents assure aux enfants, en toute sécurité, le plaisir du bain et même de la natation.

Le service médical est assuré par des infirmières diplômées qui séjournent au camp avec les enfants. Un prêtre du diocèse de Valleyfield résidant au camp tout l'été dessert la chapelle. La régie interne est confiée aux Soeurs de la Charité de Montréal, aidées de guides et d'éclaireurs pour la surveillance des enfants.

Le camp possède un service d'or-

thopédie très au point, subventionné par le club Saint-Laurent-Kiwani, qui fournit aux protégés du camp chaussures et appareils orthopédiques et en assume les frais d'ajustage et de réparation.

Un programme intéressant, varié et adapté à l'état physique et mental des garçons et filles hébergés, est composé pour chaque jour de camp. Siestes, bains, jeux d'équipe, leçons de botanique, travaux manuels, tout est prévu et organisé pour améliorer la santé et le moral des petites infirmes, pour enseigner leur vie, comme l'exprime si bien la devise de l'association.

Succès de la parade des femmes en kaki

(Relations extérieures de l'Armée, District militaire No 4).

Une parade spectaculaire eut lieu dimanche après-midi comme finale de la campagne de 4 semaines de recrutement, du C.W.A.C. et de la cinquième semaine qui était celle du second anniversaire du Service Féminin de l'Armée canadienne. Du parc LaFontaine à la rue Atwater des milliers de personnes ont pu voir défiler les femmes en "khaki" de l'Armée canadienne escortées de leurs visiteuses américaines, les W.A.C.

En tête de la parade se trouvait la police à cheval de la ville de Montréal ainsi que celle du service à motocyclette, les membres de l'Armée féminine des Etats-Unis avec leur fameuse fanfare de 42 instrumentistes, suivies par un convoi de "jeeps" conduits par les C.W.A.C. Le Service Féminin de l'Armée canadienne ayant en tête sa fanfare de cornemuses a attiré les applaudissements de la foule.

Le drapeau des Etats-Unis et celui de notre pays avaient une place prééminente dans cette parade exceptionnelle en khaki. Sur l'estrade d'honneur située à la porte centrale du collège McGill se trouvait le lieutenant-colonel T.D. Bouchard, ministre de la Voirie qui, en l'absence du premier ministre, M. Adélard Godbout, prit le salut de la parade. Il était accompagné du major-général E.J. Renaud, C.B.E., officier commandant du district militaire No 4. Sur cette même estrade se trouvait le colonel W. H. Kippen, A. A. et Q.M.G., le col. H. B. Orley, de l'Armée américaine, le major Joseph Fowler de l'Armée américaine, le major J. J. Harold, G.S.O. (2), le lieutenant Patricia Lee, représentant le colonel Oveta Culp Hobby, directrice des W.A.C., le capitaine Juliette Pelletier-Ramsey, C.W.A.C., le capitaine Cécile Ena Bouchard, P.R.O., N.D.H.Q., Ottawa M. Homer Byington, consul américain, et le lieutenant M. J. Melt, C.W.A.C.

Deux réalisations importantes dans l'enseignement ménager

"L'Ecole supérieure de Sciences domestiques", de Saint-Pascal — "L'Ecole supérieure d'Education familiale", d'Outremont

M. l'abbé Tessier nous adresse l'article suivant, la dernière partie traite brièvement d'un sujet qu'exposait samedi Mlle Bernier. On verra qu'il ne fait pas double emploi avec le texte de notre collaboratrice, mais y ajoute, au contraire, un intérêt nouveau.

Depuis quelques années l'enseignement ménager est à l'affiche. On en parle partout, sur tous les tons. Symptôme rassurant dans un siècle où les valeurs familiales perdent chaque jour du terrain!

Aujourd'hui, quand on parle d'enseignement ménager, ou d'éducation familiale, on sait qu'il s'agit d'un système d'éducation féminine complète, et non pas, comme on le pensait trop souvent, de simples travaux manuels domestiques.

L'enseignement ménager est entré officiellement dans notre système scolaire en 1882, avec la fondation de l'Ecole de Roberval, par les Ursulines. En 1905, la création de l'Ecole de Saint-Pascal donna à la culture ménagère une impulsion qui fit surgir d'autres institutions similaires dans toute la province. Mais il ne s'agissait encore que d'écoles spéciales dont bénéficiaient tout au plus une centaine de jeunes filles. On oubliait encore que la masse des fillettes, destinée un jour à fonder un foyer, devait recevoir à l'école une préparation particulière. En 1922, les autorités scolaires introduisirent l'enseignement ménager au cours primaire, mais comme matière facultative. Ce n'est qu'en 1937 que cette partie essentielle de l'éducation féminine devint matière régulière et obligatoire du programme.

En 1938, le Comité catholique approuva la refonte des règlements et programmes des Ecoles ménagères régionales; l'année suivante, il ajouta un cours familial au cours régulier des écoles régionales. En 1941, une nouvelle catégorie d'écoles est créée: les Ecoles ménagères moyennes. Celles-ci établissent un pont entre le cours primaire et les écoles régionales. Leur programme couvre les 8e et 9e années, alors que les écoles ménagères régionales comprennent les 10e, 11e, 12e et 13e années.

La province de Québec possède maintenant 24 écoles ménagères régionales et 49 écoles ménagères moyennes. L'année dernière, ces écoles spécialisées comptaient un peu plus de 2,000 élèves.

Ainsi, à tous les échelons du programme primaire, l'éducation familiale tient une place qui devient sans cesse plus importante. Aux stages inférieurs du cours, une innovation récente laisse espérer des développements importants. Quelques commissions scolaires rurales ont retenu les services d'une diplômée d'enseignement ménager pour appliquer le programme du cours primaire. Cette titulaire donne, à tour de rôle, des leçons ménagères à toutes les jeunes filles des écoles. En plus, elle offre chaque semaine trois cours publics aux dames et aux jeunes filles de la paroisse. De sorte que l'influence de cette éducatrice spécialisée rayonne sur toute la population féminine de la localité qui a retenu ses services. La paroisse de Saint-Télesphore de Soulanges a le mérite d'avoir appliqué la première cette excellente formule d'éducation ménagère. Souhaitons que l'exemple soit suivi dans le plus grand nombre possible de paroisses.

La coordination de l'enseignement ménager aux niveaux primaires et primaires supérieurs apparaît d'autres créations. Elles sont venues. Notre province bénéficie maintenant d'un enseignement ménager supérieur très bien organisé.

La première lacune fut comblée par la création d'une Ecole supérieure préparant au baccalauréat en sciences ménagères. Jusqu'à présent, la province de Québec ne possédait aucune école supérieure du genre. Nos religieuses et nos jeunes filles désireuses d'acquiescer le baccalauréat ménager devaient s'inscrire à l'Ecole anglo-protestante de Macdonald ou s'expatrier hors de la province.

Les Dames de la Congrégation, à qui l'enseignement féminin est redevable de tant de services, crurent que cette situation anormale avait assez duré. En 1941, d'accord avec les autorités universitaires de Laval, elles créèrent à Saint-Pascal une Ecole supérieure de Sciences domestiques que le Conseil de l'Université Laval reconnut et dont il fixa les règlements et programmes, le 27 février 1942. Cette année, l'Ecole supérieure de Sciences domestiques de Saint-Pascal vient de décrocher, en juin 1943, ses premiers diplômes de bachelères en Sciences domestiques. C'est une date qui compte dans l'histoire de l'éducation au pays de Québec!

L'Ecole supérieure de Sciences domestiques de Saint-Pascal reçoit les titulaires d'un B.A., ainsi que celles qui détiennent un certificat d'immatriculation ou de 11e année d'études primaires supérieures; sont admises également, cela va de soi, les diplômées de 3e année des écoles ménagères régionales et des écoles normales. Le cours est de 4 ans.

Le programme couvre tout le champ de la haute culture domestique. Voici ce que disait à ce propos Mgr Cyrille Gagnon, lors de la

remise des premiers parchemins, le 16 juin 1943:

"Les jeunes filles qui suivent ou qui suivront ces cours formeront sûrement une élite au sein de notre population canadienne-française; et il faut une élite féminine auprès de notre élite masculine. Or l'élite se distingue de la masse par la supériorité de sa culture, de sa vertu, de ses qualités sociales (...)"

"Je n'aurais pour le faire voir qu'à suivre la liste des matières qui remplissent votre programme d'études: religion, éducation familiale, philosophie, sociologie, doctrine sociale de l'Eglise, français, anglais, chimie, physique, botanique, hygiène, nutrition, diététique, etc., tout cela, bien ordonné, est de nature à développer harmonieusement vos qualités natives, vos talents et vos aptitudes particulières, vous permettant de jouer davantage vous-mêmes des biens de l'ordre intellectuel, et de contribuer plus efficacement au bien-être de la famille et de la société."

Ce texte nous dispense d'insister sur la très haute portée religieuse et nationale de l'Ecole supérieure dont les Dames de la Congrégation viennent de doter la province. Il importe d'appuyer par tous les moyens une initiative qui nous replace au premier rang dans le champ vital de la formation féminine ménagère. Nous formerons maintenant chez nous les spécialistes dont nos écoles et nos gouvernements auront besoin.

L'extension donnée à l'enseignement ménager dans tous les domaines scolaires appelait une autre école supérieure, qui, au lieu de se placer sur le terrain de la culture scientifique, s'appliquerait directement à former des éducatrices ménagères. Nous posséderons bientôt au-delà de cent écoles ménagères spécialisées. Ces écoles requièrent un personnel spécialement préparé. Les responsables de la culture féminine domestique ont voulu répondre à ce besoin précis en créant une Ecole supérieure d'éducation familiale.

Cette école s'est ouverte en octobre 1942, à la maison-mère des SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, 1410, boulevard Mont-Royal, Outremont. Elle a été reconnue par le Comité catholique, le 12 mai 1943, comme formant "un complément nécessaire dans l'organisation de notre enseignement ménager."

Cette nouvelle école ne se place pas tant sur le plan de la science à faire acquiescer aux éducatrices que sur celui de l'apprentissage à l'art de développer une mentalité et des habitudes conformes au but des écoles ménagères régionales et moyennes. Elle donne la première place non pas aux sciences et aux arts ménagers mais à la science et à l'art de l'éducation familiale. Il s'ensuit que ses cours seront aussi extrêmement utiles à toutes les éducatrices féminines, soucieuses de préparer les jeunes filles à leur mission d'épouse et de maman.

L'Ecole supérieure de pédagogie familiale et d'enseignement ménager est sous la direction des Révérendes Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Un conseil spécial voit à l'orientation et au bon fonctionnement pédagogique de l'Ecole. Il se compose de religieuses représentant les principales communautés enseignantes, auxquelles la direction a jugé opportun d'adjoindre quelques mères de famille.

Le personnel enseignant se recrute parmi les meilleurs spécialistes en pédagogie familiale et en enseignement ménager. Il groupe des prêtres, des religieuses, des laïques, des diplômées en sciences ménagères, des religieuses de toutes dénominations, etc.,...

Le cours dure deux ans. On y donne la première place à la science et à l'art de l'éducation familiale. Ainsi, toutes les élèves sans distinction sont tenues de suivre les cours théoriques et pratiques de cette formation très spéciale qui constitue la raison d'être de l'école. Par contre, en sciences et en arts ménagers, les élèves-maitresses peuvent, selon les fonctions auxquelles elles se destinent, opter pour telle ou telle section du programme d'enseignement ménager proprement dit. Ce programme comprend les diverses matières techniques des Ecoles ménagères en général, mais l'Ecole supérieure insiste de préférence sur la méthodologie de ces matières.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements pourront s'adresser aux autorités de nos deux écoles supérieures: Saint-Pascal, Kamouraska, et 1410, boulevard Mont-Royal, Outremont.

Albert TESSIER, prêtre, visiteur des Ecoles ménagères et propagandiste de l'éducation familiale.

Grains de sagesse

L'étude est la seconde consolation; l'amitié est la première.

Mme de Sévigné.

Voulez-vous dire de grandes choses? Accoutumez-vous à n'en jamais dire de fausses.

Vauvenargue.

Ne cherchez pas à éviter à vos enfants les difficultés, apprenez-leur à les vaincre.

Pasteur.

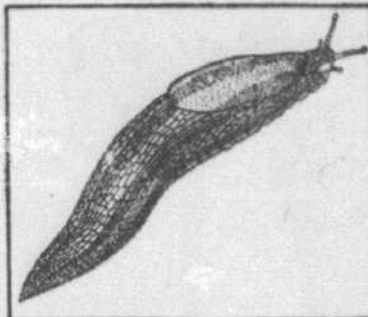
Un long destin n'est pas nécessaire pour qu'une vie ait la plénitude des choses achevées. Il y faut seulement jeter son être tout entier.

Henry Bordeaux.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Détruisons sans tarder les insectes du jardin

Les limaces rampantes du jardin, les pucerons que l'on voit à peine à l'œil nu, les sauterelles à l'odeur de mélasse, tous ces insectes familiers aux gens de la campagne et qui font parfois de si grands ravages dans les jardins doivent être détruits sans tarder. Autrement, ils se biottront quelque part, déposeront leurs oeufs dans les débris des plantes et, dès le prochain printemps, repaîtront plus vigoureux que jamais.



Le soir, dès la noirceur venue, il faut commencer la chasse. La présence des limaces se révèle par une mince sillon sur le sol. On y saupoudrera de la chaux hydratée. Le procédé doit être répété trois ou quatre fois, car la chaux perd de sa force à l'humidité.

Les pucerons se réunissent en groupes sur les nouvelles pousses. Ils sucent la sève des jeunes plants qui se recroquevillent et se dessèchent. On en voit de toutes les couleurs: les bleus, des rouges, des jaunes et des verts. On peut facilement s'en débarrasser en vaporisant les feuilles. On emploie généralement deux cuillerées à thé de sulfate de nicotine dans un gallon d'eau savonneuse.



Il faut vaporiser toute la surface infestée, par une journée chaude, sans vent. On recommandera au bout d'une semaine si c'est nécessaire.

A la fin de l'été et au début de l'automne, les jardins et les champs sont généralement envahis par les sauterelles qui ont une préférence marquée pour les pommes de terre. On étendra du poison le matin, de bonne heure, par une journée de chaleur modérée, sans vent. Le meilleur mélange est le suivant: 12 1/2 livres de son, 12 1/2 livres de bran de scie, 1 livre de vert de Paris, 2 1/2 gallons d'eau. Le mélange doit être fait de manière à ce qu'il soit par grains légèrement humides. Il sera répandu dans la proportion de 20 livres à l'acre.



On peut de même protéger la récolte contre les sauterelles en y répandant une partie d'arséniate de plomb mêlée à 6 parties de chaux hydratée, ou en arrosant avec le mélange suivant: 2 livres d'arséniate de calcium, 2 livres de chaux hydratée et quarante gallons d'eau.

Prochaines retraites

Retraites fermées à Béthanie, 80 est, rue Laurier, tel. DOLLARD 3026, du 3 au 6 septembre pour jeunes filles, par le R. P. Garneau, O.M.I.; du 7 au 10, par le R. P. Méthot, O.P.; du 17 au 19, par le R. P. Desmarais, O.P.; du 24 au 26, par le R. P. Gilbert, O.F.M.; du 27 au 30, pour dames, par le R. P. Méthot, O.P. Octobre: du 1er au 4, pour jeunes filles, par le R. P. Bélanger, C.S.R. Prière de s'inscrire à l'avance.

Le commerce au Groenland est un monopole d'Etat du Danemark depuis 1776.

La Maison Blanche a été le premier édifice public construit à Washington.

CHAPEAUX

de feutre pour l'Automne

à partir de \$2.

Pour la rentrée des classes

SPECIAL

Chapeaux d'écolières \$1.50 à partir de

CHEZ

CHARLEBOIS

12 magasins à votre service

CH. 3181

1473

rue Amherst

EATON

Heures d'affaires durant septembre, 10 h. à 6 h. Fermé le samedi après-midi.

Chaussures Eaton

POUR GARÇONS ET JEUNES GENS

Oxfords, 6.00
Bottines, 6.50

Oxfords Blucher en veau noir et brun, modèles aimés des jeunes, semelle de cuir à trépointe Good-year. Jolis et confortables, légers et lourds en pointures 5 1/2 à 12. Largeurs B à EE dans la série. Bottines noires seulement.



Chaussures, au deuxième

THE T. EATON CO LIMITED
OF MONTREAL

Des romans pour les jeunes

Collection signe de piste

Neuf magnifiques volumes avec de nombreuses illustrations, constituant la plus intéressante bibliothèque de jeunes gens.

SOUS LE SIGNE DE LA TORTUE, par Georges Cerbelaud Salagnac.
LES AVENTURES DU ROI DE TORLA, par Jacques Michel.
LE BRACELET DE VERMEIL, par Serge Dolens.
LE PRINCE ERIC, par Serge Dolens.
LE TIGRE ET SA PANTHERE, par Guy de Lorigaudin.
LE MYSTERE DU LAC DE LAFFRETY, par Pierre Fuval.
LA CHASSE DE SAINT-AGAPIT, par Michel Bouts.
LA BANDE DES AYACKS, par Jean-Louis Foncine.
QUATRE DE LA GAZELLE, par Roland Denis.

Chaque volume: au comptoir 75¢, par la poste .80¢.
La série complète: au comptoir \$6.00; par la poste, \$6.50.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Fourrure

Economie !!

L'économie est l'art de tirer le plus de profit possible d'une chose, que ce soit elle-même. Lorsqu'on choisit un manteau de fourrure, il faut faire le choix d'un manteau chaud, pratique et durable. Un achat chez "REID" est toujours un achat économique.

CHAT SAUVAGE

ET

ALASKA

DEPUIS:

\$249

Prochaines retraites

Retraites fermées à Béthanie, 80 est, rue Laurier, tel. DOLLARD 3026, du 3 au 6 septembre pour jeunes filles, par le R. P. Garneau, O.M.I.; du 7 au 10, par le R. P. Méthot, O.P.; du 17 au 19, par le R. P. Desmarais, O.P.; du 24 au 26, par le R. P. Gilbert, O.F.M.; du 27 au 30, pour dames, par le R. P. Méthot, O.P. Octobre: du 1er au 4, pour jeunes filles, par le R. P. Bélanger, C.S.R. Prière de s'inscrire à l'avance.

Le commerce au Groenland est un monopole d'Etat du Danemark depuis 1776.

La Maison Blanche a été le premier édifice public construit à Washington.

La Maison Blanche a été le premier édifice public construit à Washington.

La Maison Blanche a été le premier édifice public construit à Washington.

La Maison Blanche a été le premier édifice public construit à Washington.

La Maison Blanche a été le premier édifice public construit à Washington.

La Maison Blanche a été le premier édifice public construit à Washington.

La Maison Blanche a été le premier édifice public construit à Washington.

La Maison Blanche a été le premier édifice public construit à Washington.

La Maison Blanche a été le premier édifice public construit à Washington.

La Maison Blanche a été le premier édifice public construit à Washington.

La Maison Blanche a été le premier édifice public construit à Washington.

La Maison Blanche a été le premier édifice public construit à Washington.

La Maison Blanche a été le premier édifice public construit à Washington.



RAT MUSQUE

et

MOUTON

DE

PERSE

DEPUIS

\$229

CH. 3181

Reid

1473

rue Amherst

Ça, c'est du PAIN!

LE PAIN NATUREL CARON

Nutritif et d'une digestibilité parfaite. PAIN DE SANTE PAR EXCELLENCE.

Lecteurs et lectrices du "Devoir"! Exigez-le de votre épicer ou signalez

CL. 2325

LA BOULANGERIE Caron-Jetté Ltée

2125, avenue La SALLE

LONDON HOUSE

le sommet de la qualité

RICHE, PARFUMÉ, MOELLEUX.



Moulu pour usage ordinaire et silex.



FEMMES DU CANADA

VOS "HOMMES" QUI COMBATTENT ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

Ils ont besoin de vous dans le Corps d'Armée des Femmes Canadiennes pour que vous aidiez, par l'accomplissement de travaux essentiels, à hâter le jour de la victoire. L'on requiert vos services comme chauffeurs de camionnettes, assistantes de cliniques dentaires, diététiciennes, opératrices d'échanges téléphoniques, télétypistes, commis, sténographes, préposées aux entrepôts, opératrices de rayons X et dans maints autres emplois intéressants et variés, qui pourront signifier beaucoup pour vous pendant la période d'après-guerre.

L'on vous fournit d'élégants uniformes taillés sur vos mesures, plus une généreuse allocation pour accessoires. Bon salaire, quartiers confortables, excellente nourriture. Maintes occasions de vous créer des amitiés nouvelles et durables. L'on a besoin de vous dès MAINTENANT. Enrôlez-vous dans le

C. W. A. C.

SERVICE FEMININ DE L'ARMEE CANADIENNE

BUREAU CENTRAL DE RECRUTEMENT

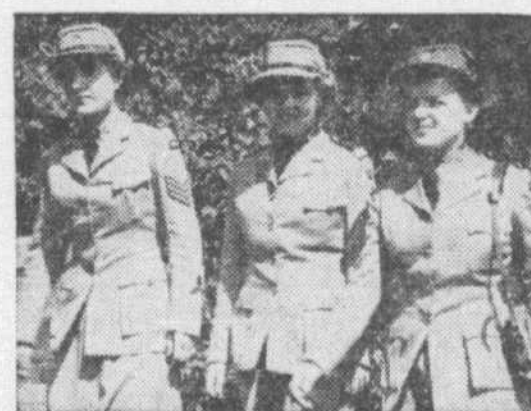
1478 rue PEEL - - Montréal - - MA. 4441

SOUS-STATIONS DE RECRUTEMENT

5036 rue SHERBROOKE Ouest, Westmount

3835 rue WELLINGTON, Verdun

3022 rue MASSON, Rosemont



**MAINTENANT
PLUS QUE JAMAIS!**

ENROLEZ-VOUS DANS LE

C. W. A. C.

(Service Féminin de l'Armée Canadienne)

La publication de cette annonce a été rendue possible par le concours de:

Harriet Hubbard Ayer of Canada Ltd
Produits de beauté — 480 ouest, rue Lagouchetière

Bas ORIENT

Charbonneau Limitée

Biscuits et pâtes alimentaires — 1800 rue Nicolet

Compagnie de Biscuits Stuart Ltée
235 ouest, avenue Laurier

Daoust-Lalonde & Compagnie Ltée
Manufacturiers de Chaussures — 939 Carré Victoria

G.-A. Grier & Sons Limited
Bois de construction — 2120 ouest, rue Notre-Dame

Hôtel Plaza
446 Place Jacques-Cartier

Montreal Suspenders & Umbrellas Ltd
110 rue Saint-Pierre

Pianos Lesage Limitée
Ste-Thérèse, P.Q.

Sun Life Assurance Company of Canada

M. Duplessis rappelle ce qu'il réclamait à la conférence de 1939

A cette occasion il avait demandé la diminution du taux d'intérêt et l'abolition du paiement en or — Il affirme que le gouvernement fédéral n'a jamais voulu publier le rapport de cette conférence — L'Union Nationale, dit-il, a fait des élections en 1939 pour avoir un nouveau mandat, comme Laurier en 1911 et Gouin en 1919

L'autonomie provinciale et la centralisation fédérale — Le serpent de Borden — La représentation parlementaire fédérale — Démocratie et bureaucratie — Les taxes et le gaspillage du gouvernement Godbout

M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition provinciale et chef de l'Union Nationale, a tenu une assemblée hier après-midi à Sainte-Thérèse; la réunion a eu lieu dans la cour du séminaire, l'auditoire était nombreux autour de l'estrade et beaucoup de gens sont restés dans leurs automobiles un peu plus loin, d'où ils pouvaient entendre les discours émis aux haut-parleurs.

Les orateurs, outre M. Duplessis, ont été MM. Roméo Lacombe, député de Papineau; Antonio Barrette, député de Joliette; le notaire Léonard Blanchard; M. Lucien Thinel, avocat de Saint-Jérôme, agissant comme maître de cérémonie. Les maires de plusieurs municipalités du comté de Terrebonne et d'autres citoyens en vue présidaient conjointement la réunion.

Sur l'estrade, on remarquait entre autres MM. Bona Dussault, ancien ministre de l'Agriculture; Henri-L. Auger, ancien ministre de la Colonisation; Paul Beaulieu, député de Saint-Jean; Edouard Asselin, ancien assistant-procureur général; le Dr Marc Trudel, ancien député de Saint-Maurice; Gérard Thibault, ancien député de Mercier; Hortensius Béique, ancien député de Chamblay; Edouard Lejeune, ancien député de Saint-Jacques; Victor Chartrand, Edouard Leduc, Francis Fautoux, Roland Paquette.

M. Duplessis

J'ai demandé, a dit M. Duplessis, après quelques mots de préambule, si, à la suite des abandons et des reniements dont la province de Québec est victime, nous n'avons pas lieu de désespérer de l'avenir. Nous luttons, nous combattons, nous passons par le succès d'un parti, mais nous nous battons sans défaillance, sans hésitation et sans peur pour assurer l'avenir de la race, de la province et la conservation de notre droit à la vie et à la durée. Je suis heureux de parler aujourd'hui sur le terrain du séminaire de Sainte-Thérèse, qui célébrait il y a quelques années le centenaire de sa fondation. Ça paraît long, mais dans la vie d'un homme, mais dans la vie d'une œuvre, d'une race, ce n'est qu'une étape. En 1825, se fondait ici une maison d'enseignement qui a été une source de lumière, de vie spirituelle, de patriotisme, une garantie de force pour la population qui en a bénéficié. Il me fait plaisir de rendre au séminaire et aux professeurs l'hommage ému d'un Canadien qui aime sa race et sa province.

Vous voyez ici une preuve que l'instruction et l'éducation existaient chez nous bien avant M. Perrier. Il n'est pas nécessaire d'imposer des obligations à ceux qui comprennent leur devoir et le saluent dans le séminaire de Sainte-Thérèse les compagnons de toutes nos autres maisons d'enseignement qui ont tant fait pour nous; je réitère ma ferme détermination de donner à ces maisons toute ma collaboration quand j'aurai l'occasion de le faire.

Les élections de 1939

En 1939 nous avons fait des élections, nous avons été battus, non, je me trompe, nous avons été pour trois ou quatre ans relégués de l'administration de la chose publique, mais c'est vous qui avez été battus, ce sont les ouvriers, les cultivateurs, les mères de famille qui ont été battus. Et les dangers contre lesquels nous nous battons nous ont mis en garde se sont réalisés.

En 1939 nous sommes allés devant le peuple, nous n'avons pas peur du peuple, nous ne sommes pas comme M. Godbout, nous restons la démocratie. Vous vous rappelez ce que nos adversaires disaient: ils nous reprochaient de faire des élections; ce n'est pas surprenant, eux ont peur d'en faire.

On nous reprochait de faire des élections en temps de guerre, et vous pouvez voir là la perfidie de nos adversaires politiques. Comment expliquer la lutte actuelle pour défendre la démocratie dans d'autres parties du monde, si cette lutte doit être faite sur les ruines de la démocratie ici. Il est nécessaire de mettre en pratique ici les principes qu'on veut mettre en pratique ailleurs. Depuis ce temps-là, il y a eu d'ailleurs bien des élections: élections générales fédérales, élections provinciales générales en Alberta, en Colombie canadienne, en Nouvelle-Ecosse, au Manitoba, dans l'Ontario, sans compter plusieurs élections partielles.

Lorsque nous avons été au pouvoir jamais un gouvernement n'aurait eu l'audace d'empêcher sur l'autonomie de la province. Jusqu'à la déclaration de guerre jamais on n'a

touché à l'autonomie. Nous sommes indépendants de tous les partis fédéraux parce que nous considérons que le premier devoir d'un homme, qui fait de la politique provinciale, c'est de s'occuper des intérêts de la province. Nous avons résisté aux interventions du pouvoir fédéral.

Conférence de 1936

A la conférence interprovinciale de 1936 j'ai dit que j'étais prêt à collaborer avec n'importe quel gouvernement fédéral dans l'intérêt de la province. Les déclarations que j'ai faites alors ont été écrites dans le rapport de la conférence. C'est pour cela qu'on ne veut pas publier ce rapport. Car là le peuple aurait la preuve que dès le commencement de notre administration nous énoncions les mêmes principes qu'aujourd'hui, et que nous étions aujourd'hui de tous les partis fédéraux.

Nous avons alors demandé au gouvernement d'Ottawa de passer une loi pour diminuer le taux des intérêts. Il est impossible de limiter le salaire que mérite le travail d'un être humain, mais le revenu de l'argent doit être limité. C'est un scandale que nos lois permettent l'usure. En vertu de notre Constitution c'est Ottawa qui peut fixer le taux des intérêts. La limite actuelle est fixée à 12 p.c. J'ai demandé qu'on l'abaisse à 4 ou 5 p.c. Le maximum actuel, avec les commissions et tous les autres trucs, permet d'imposer des intérêts qui représentent jusqu'à 50 p.c. par année. L'argent doit servir, et non pas asservir.

J'ai formulé cette demande en décembre 1936, parce que Duplessis au pouvoir ou dans l'opposition a toujours le même désir de servir le peuple. Le gouvernement d'Ottawa a nommé un sous-comité de la conférence pour étudier cette proposition. Le comité était composé de MM. Tisley, Aberhart, Dismar, Pettit et moi-même. Seul celui qui vous parle a été en faveur de la loi pour abolir l'usure. Tous les autres ont voté contre la proposition que j'avais faite. On ne veut pas produire ce rapport parce que vous verriez que ce que je vous dis là est vrai.

J'ai ensuite demandé à cette conférence interprovinciale de supprimer certains abus. Ce n'étaient pas des choses irréalisables. Mon administration de trois ans vous a montré que je ne promets pas des choses qui ne peuvent se réaliser. Méfiez-vous de ceux qui ont des remèdes pour tous; méfiez-vous de ces prétentieuses théories nouvelles qui veulent escamoter les pouvoirs créateurs. Les vrais principes viables sont les principes de l'Évangile, la grande charte de l'humanité, la base de toute réforme salutaire, de toute politique réaliste. C'est ce que l'Union nationale a essayé de réaliser. Ne vous laissez pas tromper par ceux qui arrivent avec des théories et des principes qui ne conviennent pas à notre province, car de tels principes ne feraient qu'accumuler les ruines et les décombres.

Paiements en or

J'ai demandé à la conférence de 1936 de supprimer les paiements en or, que les capitalistes continuaient d'exiger. Distinguez toujours entre les capitalistes et employeurs honnêtes dont nous avons besoin, et les capitalistes et employeurs malhonnêtes dont nous n'avons pas besoin et que nous devons combattre.

J'ai dit à Ottawa, et je défie qui que ce soit de prouver le contraire: Ayez donc le courage de décider que le paiement en or n'existe plus, que si une piastre est bonne pour un ouvrier ou un cultivateur, elle doit être bonne aussi pour un capitaliste. Le gouvernement a refusé. J'ai dit à M. Dunning, qui était ministre des Finances alors: Si le gouvernement d'Ottawa ne veut pas accomplir son devoir pour les Canadiens, la province de Québec va avoir le courage de passer une loi dans le domaine provincial, et l'Union nationale l'a fait en 1937, par la loi I Geo. VI, ch. 10; notre gouvernement a été le premier en Amérique à mettre de côté l'étalon-or, et à dire à tout le monde que dans le Québec, la piastre de l'ouvrier et du cultivateur devait être bonne pour le riche et pour le capitaliste.

Pensions de vieillesse

A cette conférence j'ai demandé aussi une compensation pour notre province. Pendant sept ans la province de Québec avait été privée de la pension de vieillesse, par la faute du gouvernement provincial. Mais en même temps notre province payait 30% des allocations versées par le trésor fédéral aux autres provinces pour cette pension; cela atteignait \$70,000,000. J'ai demandé au pouvoir fédéral de rembourser ce montant à notre province. Il a refusé, et nous avons été privés d'une somme de \$70 millions.

L'autonomie provinciale

Je vous ai parlé de la conférence de 1936 à propos des élections de 1939, pour vous montrer que l'Union nationale a toujours eu les mêmes principes, et a lutté contre les empiétements du gouvernement fédé-

ral. C'est que l'autonomie provinciale est quelque chose d'important. Sans l'autonomie provinciale, nous n'aurions pu réaliser aucune des réformes que nous avons accomplies. Devant n'importe quelle autorité humaine, n'importe quel parti, celui qui vous parle se dressera quand on voudra attaquer les droits sacrés de la province de Québec.

Nos adversaires ont fait des farces sur l'autonomie. C'est pourtant une chose bien claire et bien importante, c'est le droit d'être maître chez nous; c'est le pouvoir d'établir un prêt agricole par et pour Québec au lieu d'avoir un prêt agricole d'Ottawa qui ne prête pas à Québec; c'est le pouvoir de faire des lois et de nous administrer dans notre langue et suivant les principes de notre religion. C'est le droit, la liberté et le pouvoir de vivre et de survivre. L'autonomie c'est le pouvoir de s'administrer tout seuls, sans tuteur et sans censeur. Nous ne sommes pas des mineurs mais des majeurs.

Ne vous laissez pas tromper par ceux qui prétendent avoir découvert la ville de Québec à la conférence de 1943. Nous sommes en minorité par le nombre, mais nous sommes majeurs par nos droits pionniers. La tutelle et la curatelle ordinaires ce sont des protections pour des individus qui en ont besoin, et c'est le conseil de famille qui décide. Mais dans la tutelle qu'on veut nous imposer, dans la centralisation fédérale c'est bien différent, car elle serait imposée d'Ottawa par des gens qui ne sont pas nos parents ni nos amis.

C'est contre cela que nous avons protesté en 1939. Est-ce que cela valait la peine de faire des élections? Le 25 septembre 1939, vous le trouverez dans les journaux, j'ai écrit: Nous vous demandons un mandat parce que le gouvernement d'Ottawa veut empiéter sur l'autonomie de la province à la faveur de la loi des mesures de guerre. Je vous ai avertis.

Pour un mandat de temps de guerre

Nous avions été élus en temps de paix. En 1939 nos adversaires ont déclaré la guerre. Ils ont sorti un serpent, le serpent de Borden: la loi des mesures de guerre, et ce serpent a commencé à jeter son venin sur la province de Québec. Nous avions un mandat pour la paix, pas pour la guerre. Nous avons demandé un mandat pour faire face aux problèmes surgis de la guerre.

Si nous n'avions pas fait d'élections, nous auriez vu nos adversaires dire que Laurier en 1911, trois ans après avoir été élu en 1908, a demandé un nouveau mandat parce qu'il voulait conclure un traité de réciprocité avec les États-Unis. Ils auraient dit: Duplessis n'a pas le courage de sir Lomer Gouin qui en 1919, trois ans après avoir été élu en 1916, a fait des élections parce qu'il avait été élu en temps de guerre, et qu'il voulait un nouveau mandat pour le temps de paix. N'aurions-nous pas raison de vous demander un nouveau mandat?

On vous a trompés en 1939. Nos adversaires vous ont dit que tout serait bien, que vous n'auriez pas de taxes, que vous auriez le bonheur et la prospérité. Vous les avez crus. Vous payez maintenant de votre portefeuille, de votre sang, de votre âme l'erreur où ils vous ont plongés. Nous vous avons dit vrai, nous vous disons encore la même chose que dans ce temps-là.

En 1936, l'Union nationale a été le premier groupe politique à établir la nécessité de mettre de côté les questions de couleur pour faire passer au premier plan les principes. L'Union nationale a maintenu sept ans, c'est l'âge de raison, quand d'autres nés plus récemment en sont encore à l'âge des couches.

L'élection de 1841

Nous avons réalisé des œuvres pendant que nous étions au pouvoir. Mais nous ne pouvions pas en trois ans défaire tout le mal fait en vingt-cinq ans. Nous avons fait du bien, l'Union nationale a donné au peuple des raisons de croire que le gouvernement connaissait ses besoins et s'en occupait.

Il y a 102 ans, le comté de Terrebonne a été le théâtre d'une lutte fumeuse. A cette élection de 1841, il y avait deux candidats, le Dr McCulloch, qui représentait le gouverneur Sydenham, et sir Louis-Hippolyte La Fontaine, le père du gouvernement responsable dans notre pays, homme de vision et patriote. Le comté de Terrebonne comprenait alors l'île Jésus. Il y avait plusieurs paroisses importantes, dont Sainte-Thérèse. Mais le gouverneur, lord Sydenham, qui était probablement l'inspirateur de Hill, a décidé de n'avoir qu'un pili dans le comté, et de le placer dans une partie éloignée de la majorité des électeurs, à New-Glasgow; et il fit venir de Glasgow des centaines de forçats à brags pour empêcher les Canadiens français de présenter un candidat. La Fontaine ne voulait pas provoquer d'émeutes et de pertes de vie, et se retira. Le Dr McCulloch fut élu.

La Fontaine déclara: le gouverneur m'a vaincu, mais il y a de ces défaites qui sont plus honorables que des victoires. Il ajoutait: J'ai la conviction d'avoir obéi à ma conscience et à mon devoir.

Nous avons fait des élections en 1939. Nous avons été politiquement battus, et nous avons la conscience d'avoir fait notre devoir, d'avoir répondu à l'appel du patriotisme. Aujourd'hui j'ai la satisfaction de vous dire que nous ne nous avons pas trompés; vous avez été trompés par d'autres, et vous payez cette erreur.

Dépenses du gouvernement Godbout

Le gouvernement Godbout a augmenté les taxes de \$17 millions par année, par la taxe de vente. Il a un revenu additionnel de \$10 millions par suite de l'activité industrielle provoquée par la guerre; la disparition du chômage a supprimé à même les dépenses de la province une somme de \$25 millions. Cela fait \$52 millions que le gouvernement Godbout a de plus que n'a eu le gouvernement de l'Union nationale. Qu'est-ce qu'il a fait?

Nous avons préféré faire des routes d'abord pour le peuple, pour re-

lier les villages aux grands centres; notre politique de voirie a été une politique rurale. Le gouvernement actuel fait une politique de grandes routes; il néglige les routes rurales pour s'occuper des grandes routes utiles aux villes et au tourisme.

Avec tout l'argent dont le gouvernement dispose, il n'a pas payé un sou de la dette; il a augmenté la dette de \$48,000,000. Où va l'argent? Le gouvernement, qui avait conquis beaucoup d'employés engagés du temps de l'Union nationale, en a tant engagé de nouveau qu'il y a actuellement 5,260 employés provinciaux de plus qu'à la fin du régime de l'Union nationale. Les salaires coûtent aujourd'hui \$7 millions de plus par année qu'à la fin de notre administration.

L'an dernier le gouvernement a fait brûler 150,000 cartes routières parce qu'elles étaient mal imprimées; au lieu de refuser de payer, il a préféré accepter les cartes et les brûler. L'an dernier, on a fait fabriquer des plaques d'automobiles en double comme auparavant, mais on n'a vendu aux automobilistes qu'une plaque pour le prix de deux, et les \$200,000 de plaques non utilisées ont été envoyées à la récupération. On a dépensé \$1,087,000 pour une usine de sucre de betterave à Saint-Hilaire; la machine a coûté plus de \$500,000 et date de 1903, et on n'a pas encore produit un grain de sucre.

Le gouvernement continue les abus que vous avez dénoncés avec raison en 1936, et encore plus.

S'il ne s'agissait que de gaspillage d'argent, ce serait mal, mais quand le gouvernement gaspille et abandonne nos droits les plus sacrés, c'est encore pire. Nous avons à Ottawa des gens qui disent combattre Hitler et qui passent leur temps à l'imiter ici. Si nous n'avons pas le droit de nous conduire nous-mêmes, si la Législature de Québec n'a pas le pouvoir de faire des lois, d'imposer des taxes, il n'y a pas d'avenir pour la province car elle ne pourra pas sauvegarder les intérêts de notre population et de notre jeunesse.

Hitler, comme M. Godbout, fait souvent par ombre ou par distraction. La centralisation fédérale chez nous, c'est la même chose que l'Etat totalitaire de Hitler, car c'est une violation du pacte fédératif. Nous n'avons pas un gouvernement démocratique mais bureaucratique. Des gens payés \$1 par année mais avec des allocations élevées et non impossibles, lancent toutes sortes d'ordonnances et de réglementations. On voit que ces gens ont la tête en bas et les pieds en l'air.

La représentation fédérale

M. Duplessis explique ensuite la question de la représentation fédérale. Le gouvernement King, continue-t-il, avec l'appui des autres groupes politiques fédéraux, a déchiré le pacte de la Confédération à l'exemple d'Hitler et a décidé que Québec n'aurait pas la représentation qu'il a droit d'avoir jusqu'à la fin de la guerre. C'est une infamie, une félonie, c'est de la mauvaise foi odieuse; personne jusqu'à M. King n'a pensé aller si loin.

J'ai écrit à M. King pour lui demander de transmettre à M. Churchill mon opposition à son projet. Il a répondu que nous n'avions pas d'affaire à cela. Hitler ne parle pas autrement. Le parlement de Westminster a sanctionné cela. J'espère que la conférence de Québec pût rétablir les choses. Tous nous désirons la défaite d'Hitler, la défaite de ses méthodes, l'écrasement de ses imitateurs.

Je ne fais pas de reproche aux hommes publics de l'extérieur dont la bonne foi a pu être surprise, mais je ne crois pas qu'en pleine connaissance de cause ils eussent consenti à sanctionner cette perfidie de M. King. Nous traversons des temps difficiles, les ouvriers et les cultivateurs en savent quelque chose. Si vous voulez que la province de Québec soit respectée, qu'elle reprenne les droits essentiels à sa survie et à l'application des réformes qui s'imposent, aidez l'Union Nationale.

En aidant l'Union Nationale vous aidez un groupe d'hommes de bonne foi qui n'ont qu'un désir: servir leur province et leur race, sans injustice pour personne, aider notre province à atteindre les destinées merveilleuses que la Providence lui a préparées. Je vous demande votre vote pour vous, pour vos enfants et vos petits-enfants.

Le Dr S.-A. Daudelin décédé à 73 ans

Le Dr S.-A. Daudelin, de Worcester, Mass., fondateur et premier président de la Société Médicale de Worcester, est décédé samedi matin, après une brève maladie, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Il était âgé de 73 ans. Il fut frappé par une attaque cardiaque, mardi dernier, alors qu'il était en visite chez sa sœur, Mme Brun, avenue de Lorimier. Il était né à Sutton, Qué. Il avait obtenu son diplôme en médecine à l'université Laval de Montréal, puis avait fait des stages à divers hôpitaux de Paris, de Londres, de Vienne et de Berlin, étant même chef de clinique résident à l'hôpital St-Victor d'Amiens, France. En 1907, le président des États-Unis de l'époque, M. Theodore Roosevelt, nomma le Dr Daudelin commissaire plénipotentiaire des États-Unis à l'exposition de la marine à Bordeaux, France. Il fut créé, à cette occasion, chevalier de la Légion d'honneur.

Le Dr Daudelin pratiquait sa profession, depuis de nombreuses années, à Worcester, Massachusetts. Il avait été le fondateur et premier président de la Société Médicale de Worcester. Il avait été l'un des membres-fondateurs, à Paris, du Comité France-Amérique. Il était aussi membre de l'Association des médecins de langue française d'Amérique.

Lui survivent: sa femme, née Thérèse (Béatrice), de Woonsocket, Rhode-Island; un frère, M. Alexandre Daudelin, d'Ottawa; trois sœurs, Mmes C.-E. Brun, G. Mayrand et J. Moreau, de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Bonnier, Dulos et Bonnier, 3503, rue Papineau. Les funérailles auront lieu mardi matin à 10 h. à l'église Notre-Dame de Montréal. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le dépêches de la nuit

Raid massif des aviateurs alliés contre Nuremberg

Ciano et sa famille en fuite — Les bombardements contre l'Italie — Les Alliés en Birmanie — Les opérations dans le Pacifique — Un message de S. S. Pie XII — Les Berlinoises doivent rester chez eux

Londres, 30 (A.P.) — Des escadrilles de bombardiers britanniques, comprenant un certain nombre d'unités canadiennes, se sont rendues loin vendredi soir au-dessus du territoire allemand pour bombarder Nuremberg, centre manufacturier. On n'a rien annoncé samedi, sans doute à cause de la mauvaise température. Dimanche, il y a eu des attaques contre les communications ferroviaires et les canaux de France et d'Allemagne.

L'attaque contre Nuremberg est estimée être l'une des plus vigoureuses qui aient été lancées contre l'Allemagne. Trente-trois bombardiers, dont deux canadiens, ne sont pas rentrés. C'était le huitième raid contre Nuremberg, où se trouvent des usines d'aluminium et de moteurs Diesel et qui sert de tunnel ferroviaire avec l'Italie. Les Allemands ont recouru pour assurer leur défense à des avions de combat beaucoup plus qu'au tir de leur D.C.A.

Ciano et sa famille en fuite

Londres, 30 (C.P.) — Le comte Galeazzo Ciano, ancien ministre italien des affaires extérieures et gendre de Mussolini, s'est sauvé de Rome hier avec sa femme et ses trois enfants. Il est parvenu à déjouer la vigilance des policiers postés à sa maison et à partir pour un refuge inconnu. Il n'avait pas quitté sa demeure depuis le 26 juillet, quoique sa femme sortait chaque jour pour de brèves promenades avec ses enfants et récit de ses amis.

D'après une émission allemande, Ciano aurait été vu par la dernière fois à l'une des fenêtres de sa maison vendredi matin. Il aurait par la suite réussi à déjouer ses gardiens en recourant à un déguisement.

Aux dernières nouvelles, Ciano serait rendu à Munich. Il se serait d'abord transporté à Innsbruck et de là à Munich, en automobile.

Les bombardements contre l'Italie

Quartiers généraux alliés en Afrique Nord, 30 (A.P.) — Les unités aériennes alliées ont augmenté hier l'intensité de leurs coups contre l'Italie du sud et du centre par des raids s'étendant jusqu'au nord de Rome. Les aviateurs de retour ont dit que le sud du pays semble avoir été déserté par l'ennemi.

Les attaques constantes contre les voies ferrées de l'Italie du sud ont à peu près complètement interrompu la circulation ferroviaire de la région de Naples. Quelques trains fonctionnent encore, avec d'énormes retards. De nombreux wagons renversés sur les voies bloquent la libre circulation, notamment à Benevento, près de Naples.

Les aviateurs anglais, canadiens et américains s'en sont pris aussi à Naples, Villa Literna, Sapri, Taormine et Foggia.

Les Alliés en Birmanie

Nouvelle-Delhi, 30 (C.P.) — Les patrouilles de la R. A. F. ont fait ir-

ruption hier dans la région de l'Irrawaddy et de la baie Hunters, coulant plus de 60 sampans japonais chargés d'approvisionnement et en endommageant plusieurs autres. A Kyaungin, les assaillants ont mis en flammes des édifices ferroviaires.

Les opérations dans le Pacifique

Quartiers généraux alliés dans le sud-ouest du Pacifique, 30 (A.P.) — Des contre-attaques japonaises sur tout le front de Salamaue, en Nouvelle-Guinée, ont obligé les forces alliées à céder du terrain à quelques endroits, alors que dans les Salomon, des fantassins américains sont débarqués sans rencontrer d'opposition sur l'île Arundel, à l'ouest de la Nouvelle-Géorgie et dans le rayon de tir de Kolombangara, occupée par les Japonais.

Les appareils alliés ont aussi fait du bon travail. Ils ont notamment endommagé un transport à Kaewiang, en Nouvelle-Irlande.

Un message de S. S. Pie XII

Londres, 30 (C.P.) — Le Souverain Pontife transmettra un message mercredi prochain au pape du Vatican et à toutes les stations radio-phoniques italiennes.

Les Berlinoises doivent rester chez eux

Madrid, 30 (A.P.) — Le ministre de la Propagande Goebbels a émis des ordres qui interdisent à tout Berlinoise de quitter son foyer la nuit sans une autorisation. C'est afin que tous participent au travail de nettoyer la ville des dommages causés par les bombardements aériens. Jusqu'à maintenant, les résidents se sauvaient la nuit dans les champs et les forêts des environs de Berlin, pour échapper aux raids. Cette désertion nocturne massive rendait difficile le travail de la défense passive.

Un avion britannique forcé d'atterrir

Lisbonne, 30 (A.P.) — Un yacht allemand, conduit par le secrétaire de la légation allemande, a porté secours à l'équipage d'un avion britannique forcé d'atterrir hier à sept milles de Cabo-Raso, près de Lisbonne. Les aviateurs, qui ont sauté en parachute quand ils ont vu qu'ils manquaient d'essence, ont été remis aux autorités portugaises.

Les crimes nazis contre les Polonais

Londres, 30. — Le gouvernement britannique a lancé hier soir un avertissement sévère à l'Allemagne, l'avisant que lors du règlement des comptes, les atrocités commises contre les Polonais ne seront pas oubliées. Le Foreign Office possède des renseignements précis sur les crimes des Allemands en Pologne, y compris le procédé systématique qui consis-

LA TASSE QUI RÉCONFORTE

Voici une bonne nouvelle pour les consommateurs de thé — et qui n'aime pas une bonne tasse de ce breuvage délicieux! Dà à l'annexion dans le transport entre Ceylan et le Canada vous pourrez maintenant obtenir votre thé favori — "SALADA" — en plus grande quantité. A partir du 2 septembre deux coupons de rationnement pourront servir pour trois semaines au lieu de quatre semaines.

te à vider les provinces de ses habitants, en les exterminant ou en les déportant. C'est ce qui s'est produit de la province de Biaystok vers le sud jusqu'à la rivière Bug et dans toute la province de Lublin. Plusieurs des victimes sont tuées sur place. Parmi les autres, les hommes de 14 à 50 ans sont envoyés pour travailler en Allemagne.

L'anniversaire de la guerre

New-York, 30 (A.P.) — La guerre entre dans sa cinquième année et dans une centaine de jours, elle aura duré aussi longtemps que le conflit de 1914-1918. Elle s'est déjà révélée comme la lutte la plus sanglante et la plus destructrice qui ait ébranlé la civilisation.

Les nazis lèvent l'interdit

Stockholm, 30 (A.P.) — Les autorités allemandes ont décidé de lever l'interdit sur le transport des marchandises entre la Suède et l'Italie sur les chemins de fer allemands. Cette prohibition était en vigueur depuis que la Suède avait refusé le passage aux troupes nazies à travers la Suède.

Une fédération pan-arabe

Jérusalem, 30. — La visite prochaine du premier ministre de Transjordanie, Twefik El Hada Pasha, a soulevé un certain intérêt, car il est admis qu'il doit conférer avec Mustafà Nahas Pasha, premier ministre d'Égypte, au sujet de la formation possible d'une fédération pan-arabe. Plusieurs problèmes doivent recevoir une solution, comme de savoir quel Etat arabe devra exercer l'autorité et comment le facteur religieux collaborera avec la question nationale.

Bernard Shaw et les Indes

Londres, 30. — G.-B. Shaw a critiqué le Conseil pour la Reconnaissance internationale de l'Indépendance des Indes d'approuver l'indépendance, qui s'écroule en Amérique isolationnisme, est possible entre les puissances. Il prédit que l'avenir des Indes se trouve dans un commonwealth fédéré comme les États-Unis, le Commonwealth britannique et l'Union soviétique. Enfin, l'écrivain estime que la bataille de l'Inde doit être gagnée par les Hindous et non pas par les Européens.

McNaughton en Angleterre

Londres, 30 (C.P.) — Le lieutenant-général A.-G.-L. McNaughton, commandant de l'armée canadienne en Grande-Bretagne, est revenu de Sicile où il a visité la 1ère division canadienne et conféré avec le général sir Harold Alexander, le général sir Bernard Montgomery et d'autres chefs alliés.



Jusqu'à la levée de l'interdiction,
JEUDI 2 septembre 1943

Toute Vente aux Consommateurs de

**SIROP D'ÉRABLE - SUCRE D'ÉRABLE - BEURRE
D'ÉRABLE - SIROP DE MAÏS - SIROP DE CANNE
À SUCRE OU TOUT AUTRE SIROP DE TABLE -
MÉLASSE - BEURRE DE POMME -
BEURRE DE MIEL**

FRUITS EN CONSERVE - PULPE DE FRUITS

EST SUSPENDUE

Après cette date les consommateurs ne pourront acheter ces denrées que sur remise de coupons valables de rationnement.

L'interdiction de vendre ou de livrer les produits sus-mentionnés est subséquente à la suspension de la vente aux consommateurs de confitures, gelées, marmelade et miel, décrétée le 23 août dernier.

FOURNISSEURS:

Cette interdiction n'empêchera pas l'acheminement normal de ces produits aux grossistes et aux détaillants.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Réimpression du

"Manuel de psychologie appliquée à l'éducation"

de L. RIBOULET

Volume de 312 pages relié toile.

Au comptoir \$2.50, par la poste \$2.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Cartes Professionnelles

Cincinnati, 30 (A.P.) — Les Cardinals de Saint-Louis après avoir permis aux Reds de Bill McKechnie d'égaliser le résultat à la neuvième manche avec un ralliement de deux points ont réussi à

2e partie:

Philadelphie	000000001—	1 6
Washington	000000002—	2 3

Flores et Wagner; Leonard et Early.

1ère partie:

Détroit	043002150—	13 17
St-Louis	020201000—	3 10

Trucks et Unser; Muncrief, Fuchs, Miller et Hayes.

2e partie:

Détroit	000100021—	4 7
---------------	------------	-----

Bridges et Richards; Potter et Ferrell.
 1ère partie:
 Boston 0100100002 - 4 9
 New York 1001000022 - 6 2
 Huxson et Peacock; Bonham, Murphy et
 Dickey
 2e partie:
 Boston 1000000000 - 1 3
 New York 410000000x - 5 8
 Dobson, O'Neill et Partee; Chandler, Sears
 1ère partie:
 Cleveland 000001010 - 2 7
 Chicago 000100000 - 1 5
 Harder et Rosar; Grove et Turner.
 2e partie:
 Cleveland 001110102 - 4 14

Chicago 1000000000- 1 7
Reynolds et Desautels, Humphries et Cas-
tino.

LIQUE NATIONALE:
1ère partie:
New York 000001000- 1 8
Boston 300010000- 4 7
Chase, Feldman et Lombardi.
2e partie:
New York 0000000000- 0 5
Boston 000010000- 1 8
Melton, Adams et Mancuso; Javery
Klutz.
1ère partie:
Chicago 000000000-11 13
Pittsburgh 000010100- 2 9
Bithorn et McCullough; Sewell, Resnick
et Baker, Lopez.
2e partie:
Chicago 000100000- 1 8

Pittsburgh	0000300005	3	5
Hanzeywaki, Burrows et	Livingston, St		
nicki et Lopez.			
1ère partie			
Brooklyn	2000001000	3	7
Philadelphia	0000000001	1	6
Wyatt et Owen; Barrett, Kimball et Moore			
2e partie			
Brooklyn	5100200000	2	14
Philadelphia	0000000000	0	0
Head et Bragan, Rowe, Lee, Eyrich et Fin			
149			
1ère partie:			
St-Louis	0000000000	3	10
Philadelphia	1010200000	2	1
Brecken, Mupger, White, Krist et O'De			
W. Cooper, Riddle, Shoun et Mueller.			
2e partie:			
St-Louis	1010000001	3	8
Cincinnati	0000000000	2	0
Dickson, Krist, Lanier et W. Cooper; Var			
der Meer, Beggs et Mueller, DePhillips.			
Dans la ligue Internationale			
Newark	0000010000	1	6
Jersey City	0000020000	2	6
Davis, Page et Cronin; Poli et Steiner			
Newark	0000000000	0	1
Jersey City	0000000100	1	7
Charles Garbark; Wells			
Montréal	0000200012	7	8
Buffalo	0030300012	10	15
Dietz, DeForge, Sunkel			
et Forst, Brown			

Toronto	001209001	4 10
Rochester	000000000	0 4
Springsville et Williams	Wicker, Saska	
Rice		
Syracuse	200040000	8 10
Baltimore	000000100	1 5
Carter et Rice; Vanalste	Calvert, Ecker	
Lollar		
Syracuse	0000040	7 5
Baltimore	0009010	1 3
Bartleson et West; Smoll, Swift et McG	rity.	

9	Rochester	000000000 - 0 4
7	Strinevich et Williams;	Wicker, Sakas
7	Rice.	
7	Syracuse	200040000 - 6 10
4	Baltimore	000000100 - 1 6

Lollar 0000430- 7 8
Syracuse 0000100- 1
Baltimore
Baltimore et West, Smoll, Swift et McG
rity.

L'unité monétaire de Turquie est
la piastre. Elle vaut en moyenne
cents.

L'Allemand a opéré un schisme entre l'Etat et l'Esprit

Emil Ludwig prévoit la fin prochaine des hostilités avec l'Allemagne — La passion de servir et la rêverie germanique — L'Etat est déifié au détriment de la liberté — Le mépris des valeurs intellectuelles et l'asservissement des universités

Causerie au Cercle Universitaire, sous la présidence du Dr Oscar Mercier

Le Cercle Universitaire de Montréal conviait hier soir ses membres et leurs amis à un dîner-causerie en l'honneur de M. Emil Ludwig, écrivain international, de passage à Montréal. Prés de 200 personnes avaient répondu à cette invitation. A la table d'honneur, outre le conférencier, le Dr Oscar Mercier, président du Cercle, et Mme Mercier, M. Emil Lefebvre et Mme M. Lefebvre, M. Olivier Lefebvre et M. Léopold Houle.

En présentant M. Ludwig, le Dr Mercier rappelle que le premier livre qu'il ait lu de lui est *Le Monde tel qu'il est*, autobiographie parue en 1932 et dont il conseille la lecture. Puis il retrace à grands traits la carrière du conférencier, à qui il souhaite la plus cordiale bienvenue.

M. Emil Vaillancourt a remercié M. Ludwig en évoquant la mémoire de son père, le docteur Herman Ludwig Cohn, connu dans le monde entier pour ses travaux sur l'anatomie pathologique, et en référant à ses propres voyages en Allemagne. Il a aussi invité l'écrivain à revenir souvent parmi nous, pour faire bénéficier le public de ses connaissances variées et profondes.

M. Ludwig avait intitulé sa causerie: *Notes sur le caractère des Allemands*. Nous en reproduisons ici l'essentiel. En terminant, il a voulu insister sur sa conviction que la guerre avec l'Allemagne serait désormais très courte. Les Allemands, dit-il, savent attaquer, mais ils ne défendent jamais le sol national. Ni les Russes ni les Anglais ne se rendront à Berlin, car les Allemands signeront l'armistice auparavant. Une entente de l'Allemagne et de la Russie n'est pas à craindre, car trois millions de vies russes crient vengeance; il pourra toutefois se produire des réditions locales.

Les nerfs allemands, estime M. Ludwig, ne pourront tenir longtemps. L'Allemand aime mourir pour sa patrie, mais il ne pense pas à sa patrie. Depuis trois semaines, Hitler serait, pense le conférencier, le prisonnier de l'armée allemande, celle-ci tenterait peut-être la manœuvre d'il y a un quart de siècle. — en 1918.

Le caractère allemand

Pour comprendre le caractère d'un peuple il ne faut pas baser ses observations sur la statistique ou le résultat de "polls". On y arrive seulement par l'expérience personnelle et intime, la connaissance de son histoire, le contact avec toutes les classes et tous les clans. C'est ainsi seulement que se révèlent les qualités nationales d'une race. C'est un préjugé de croire que l'étranger qui n'a pas vécu dans une famille est plus apte à en connaître les membres que les amis de ces derniers. Nul Européen ne pourrait faire l'analyse de votre pays, mieux qu'un Canadien qui l'a étudiée et en possède une connaissance profonde.

Le caractère allemand n'est pas un caractère harmonieux. Cela peut s'expliquer par un germanisme: "Er fühlte sich nicht wohl in seiner Haut" (il ne se sent pas à l'aise dans sa propre peau). L'Allemand n'est jamais satisfait du présent, de sa condition du moment; jamais il ne s'attendra à être satisfait. Il ambitionne toujours davantage. Il est aux antipodes de l'Américain, qui, lui, au moins, aime le réel, la récréation.

C'est un étrange manque de confiance en lui-même qui pousse l'Allemand à chercher à dominer les autres, tout en lui faisant accepter d'être dominé par les autres. Les peuples méditerranéens possèdent un pays plus riche et une culture plus grande que ceux des Germains. Mille ans après la construction de l'Acropole, le Grec chassait encore l'étranger dans la forêt vierge; son histoire n'avait pas un niveau plus élevé que celle de l'Indien de l'Amérique du Nord. Dès les premiers siècles où il fit son apparition sur la scène de l'Europe civilisée, on pouvait discerner en lui ce trait décisif, tel que nous le connaissons aujourd'hui: il se frayait un chemin en renversant ses voisins plus fortunés que lui; il institua une hiérarchie de seigneurs féodaux et de vassaux; il entraîna la jeunesse au courage et à l'obéissance.

L'homme qui a confiance en lui-même se préoccupe peu de l'impression qu'il pourrait faire sur les autres. L'Allemand, lui, jamais sûr de lui-même — et cela pendant toute la durée de son histoire, — se demande toujours: Qu'est-ce que les autres peuvent bien penser de moi?

Il convoite les honneurs, l'estime, le pouvoir de montrer sa force — tant physique qu'intellectuelle. Ces dernières ont beaucoup plus d'importance sur son âme que l'argent. La jouissance pacifique des bonnes choses de la vie: tel n'est pas son but. Même l'extraordinaire jeunesse hitlérienne rêve d'avance de grandeur, de puissance et de supériorité, que de meilleures autos, qu'une nourriture plus abondante et plus d'argent en banque.

La passion de servir

L'arrogance germanique et la gloire de soi-même découlent de la même source: la passion de servir. Le manque de confiance des Allemands en eux-mêmes a développé en eux un désir immortel de dominer en même temps que le désir d'être dominés. Pour eux l'Etat c'est une pyramide dont chaque pierre est un citoyen supportant patiemment une autre pierre sur son épaule du fait qu'il peut faire porter la totalité de son poids par un autre homme qui est sous lui. Voilà comment il se fait que la passion pour l'obéissance est devenue une véritable joie de se tenir au garde-à-vous devant un supérieur — ce qui ne se voit pas dans les autres pays. De temps immémoriaux, les Teutons furent une race militante, donc facilement entraînable comme soldats combinant la force et l'obéissance.

La rêverie germanique

Comme l'Allemand est moins dépendant que l'Anglo-Saxon au point de vue du confort et du bien-être, il cherche des compensations dans la rêverie. Et c'est ainsi que la musique, l'expression la plus profonde de la vie allemande, entre en scène. Dans aucun pays — pas même celui des Hongrois et des Tchèques — on entend autant de musique jouée dans les intérieurs. C'est là l'expression la plus élevée que les Germains ont trouvée pour donner libre cours à l'âme mystique de leur caractère. En Autriche, où l'esprit militaire est moins prononcé, la musique dans la forme la plus élevée a été créée et recréée par toutes les classes du peuple, dans leurs maisons ou dans leurs sociétés.

L'Etat est une idole

Dans un pays où chaque individu se croit un supérieur, il est impossible de trouver la confiance et la liberté, ces deux bienfaits de la démocratie. Sans la confiance et sans la liberté d'innombrables intrigues et de craintes se font jour, lesquelles finissent toujours à la longue par influencer la mentalité et le cœur des hommes. Là où l'obéissance et le commandement sont à l'ordre du jour, la liberté ne vaut pas grand-chose.

ce. Les princes allemands ont toujours mis de l'avant l'expression "Pour le trône et pour l'autel". Les luthériens furent les sujets les plus loyaux, pour la bonne raison que Luther, dans sa révolution — appelée "réformation" — après avoir détrôné le Pape, accordait des pouvoirs spirituels illimités aux princes, en les mettant à la tête de la nouvelle église, dont ils entretenaient les ministères.

Quant aux catholiques de l'Allemagne du Sud, ils demeurèrent plus indépendants de leurs seigneurs temporels chez eux, du fait même que leurs chefs spirituels habitaient dans un pays éloigné. C'est ainsi que dans leurs sentiments les plus intimes — leurs relations avec Dieu — leur pensée fut orientée vers les sphères de l'Etat. La loi de l'Etat devint leur credo et les rois firent partie de ce dernier.

Que de fois n'avons-nous pas vu au cours de l'histoire de France et d'Angleterre les conflits entre souverains et sujets devenir des révolutions prenant fin généralement par la décapitation ou la déposition des rois. Jamais, pendant mille ans, l'Allemagne n'a connu une vraie révolution. Les trois soi-disant révolutions de son histoire — qui n'ont duré que quelques jours ou quelques semaines — ont été étouffées en d'épouvantables représailles. Il s'agissait de la révolte dite des Paysans en 1525; la révolution de 1848 à Vienne, à Berlin et dans d'autres villes; et finalement de la chute de la monarchie en 1918, laquelle consistait vraiment dans la fuite de vingt-deux princes. Cette révolution finit après quatorze années par l'avènement d'Hitler. Ces révolutions n'ont pas réussi pour la bonne raison que tout le peuple allemand préférait l'ordre à la liberté et le commandement à la responsabilité. Ce que j'ai vu alors à Berlin en 1919, m'a paru comme des épisodes d'un burlesque achevé.

Cet attachement sans bornes pour l'ordre et l'obéissance a tout de même produit de bonnes qualités. Je puis dire que la même précision que les rois de Prusse ont inculquée à leurs soldats pour leur apprendre le pas de l'oeil et l'astiquage des boutons d'uniforme, leur a permis tout de même, après trois années d'entraînement, en devenant seconde nature, d'être capables de fabriquer les lentilles les plus précises, les appareils photographiques les plus au point et les solutions chimiques les plus exactement titrées.

La "liberté" allemande

Cependant, tout comme l'idée de liberté est inhérente au cœur de l'homme, comme l'idée de Dieu, les Allemands — à leur manière — ont pourtant été à la recherche de cette liberté. Ils l'ont trouvée dans une autre région de la complexité de leur caractère. Loin de la réalité, une idée de liberté se fit jour dans leurs rêves et leurs poésies.

Ici commence la dissociation définitive de l'Esprit et de l'Etat qui a déterminé l'histoire des Allemands pour des siècles à venir. A peu d'exceptions près, la caste des gouvernants Junker, comtes ou princes, est toujours demeurée une caste soldatesque, ayant peu de culture et uniquement consacrée au pouvoir et au commandement. Le simple citoyen, de son côté, exclu du gouvernement qui était pour lui objectif plutôt que l'objet de sa création, sans droit de vote, préférait s'en tenir aux affaires, aux sciences et aux arts. Ainsi, pendant des siècles ces deux classes faisaient bande à part, sans se comprendre. L'homme composé d'officiers et d'hommes d'Etat sans culture accaparait tout le pouvoir, et l'autre une classe de sujets cultivés sans pouvoir aucun.

Le monde en général observait ce qui se passait et était incapable de comprendre pourquoi ce même peuple qui créait des chefs-d'œuvre en musique, en littérature et en sciences, finissait toujours, pendant chaque siècle à déchaîner une guerre d'agression.

La noblesse, grâce à la tradition et à l'entraînement à prodigés de bons officiers; mais à cause de son manque d'intellectualité, son homologue d'Etat et ses diplomates ne valaient pas grand-chose. Voilà la raison pourquoi une grande nation de soldats, gagnant des guerres et acquérant des territoires, n'a jamais été gouvernée par des chefs ayant le véritable sens politique. Voilà la source des conflits perpétuels en Allemagne, entre les hommes d'Etat et les penseurs, entre l'Esprit et le gouvernement. C'est un schisme unique dans l'histoire.

En Angleterre, la reine Elizabeth favorisait Shakespeare plus les égarés par Racine. Les Papes, à Rome, et les princes italiens s'étaient constitués les hauts protecteurs des arts et des sciences les plus avancés.

Mépris des valeurs intellectuelles

En Allemagne, où il y a autant de génies que dans la France et l'Angleterre, pendant cinq cents ans, des petits princes se sont cependant amusés à distribuer des faveurs à quelques beaux esprits. Mais la puissante maison des Hohenzollern a toujours méprisé les valeurs intellectuelles; si ce n'est toutefois lorsqu'elle pouvait les utiliser pour des fins politiques. D'Erasmus jusqu'à Einstein, le génie n'a jamais été réellement reconnu. Holbein partit pour l'Angleterre et Dürer pour l'Italie. Ni l'un ni l'autre n'ont fait des portraits de princes allemands. Il n'y eut que certaines villes d'Allemagne qui se firent généreuses protectrices du génie.

Mais, ce qui étonne davantage dans cette division entre l'Esprit et l'Etat, c'est le fait que le simple citoyen ne tenait pas du tout à gouverner. Avec sa philosophie, sa musique et ses sciences, il se contentait de vivre heureux sur son île de rêve. Indifférent, il regardait passer la barque de l'Etat, bien content de laisser aux princes et aux rois les soucis du gouvernement, pendant que lui-même ne demandait qu'à jouir en paix de ses rêves et de son travail.

Dans d'autres pays — même en Russie tsariste — d'impétueux intellectuels se révoltaient de temps en temps; il y en eut même qui furent déportés ou exécutés. D'émancipés poètes et des révolutionnaires

étaient de la noblesse et ont combattu pour la liberté. Il n'y a qu'en Allemagne qu'on ne trouve pas un seul monument érigé à un héros de la liberté. Il n'y a même pas de martyrs dans ce pays-là, car les gouvernants se sont toujours efforcés de détruire leur mémoire de peur qu'elle ne prenne racine. Dans les cinq cents ans qui ont suivi la réforme de Luther, il y en eut toutefois deux: l'un n'est connu qu'en Autriche, Stöfer, et l'autre, Klum, est inconnu.

Aucun des nombreux tyrans couronnés d'Allemagne n'ont été assassinés ou détrônés par le peuple.

Les universités allemandes

La tranchée entre l'Esprit et l'Etat a continué à exister pendant des siècles. Lorsque l'empire conquit, le succès des guerres et des conquêtes, il n'y eut aucune manifestation de l'intellectualité allemande; mais lorsque le Reich était divisé par la guerre civile et l'impuissance, l'art et la science se révélèrent au monde. Le point de rencontre de l'Esprit et de l'Etat aurait pu être naturellement les universités, dont quelques-unes sont les plus anciennes du monde. Mais comme l'Allemagne n'a jamais connu les fondations particulières, ces centres du savoir ont toujours été à la charge des princes qui choisissaient et payaient eux-mêmes les professeurs.

Ces universités ont fourni de grands médecins, chimistes et hommes de science, mais la philosophie, la religion et l'histoire ont toujours été sous le contrôle des princes qui les assuraient à leurs intérêts. Le scientifique allemand poura publier les théories les plus révolutionnaires sur le cancer ou la tuberculose, mais jamais on lui permettra d'écrire franchement ce qu'il pense de l'Etat, de la philosophie, de la liberté ou du pouvoir. Les professeurs étaient les serviteurs des princes. Mais mon père, qui était l'exception, avait coutume de se moquer de son serment universitaire par lequel il avait juré de protéger même les princesses prussiennes.

C'est pour ces raisons que Hegel qui a inventé la déification de l'Etat s'est vu accepté par Berlin, alors que son contemporain qui le dépassait de beaucoup, Schopenhauer, dut se résigner à vivre en ermite.

Après Luther, Kant est l'exemple le plus frappant pour démontrer ce que peut devenir un grand homme menacé par le pouvoir. Tant qu'il enseignait la métaphysique — trop élevée pour qu'un cerveau Junker puisse y atteindre — on le laissait en paix. Il ignorait même que la Paix Éternelle, une sorte de projet de Ligue des Nations, dans lequel il faisait l'éloge des systèmes gouvernementaux de la France et de l'Angleterre. Quand la Pologne fut morcelée sous ses propres yeux, Kant observa le silence. Mais plus tard, lorsqu'il prit la défense de la liberté de religion, le roi de Prusse lui dit de se taire, sous peine de renvoi. Ce grand génie, qui tenait l'univers dans son cerveau, n'osa pas protester au roi — le plus bête des souverains qui ait régné — en lui adressant une réponse. C'est dans son pupitre que l'on trouva cette dernière — ce sont ses élèves qui firent la découverte.

Le domaine de l'histoire

Les Allemands ont produit de bons historiens, mais seulement pour l'histoire étrangère à leur pays. Ils pouvaient alors critiquer à leur aise. Mais jamais ils n'eurent l'indépendance voulue pour écrire une histoire impartiale de leur propre pays. Mommsen écrivit que l'om de vain en finir avec les Tchèques. Bruckhardt, le plus important de tous, vivant à Bâle comme Suisse, osa écrire contre l'injustice du pouvoir. Lamprecht, le plus notable des historiens vers mil neuf cent, écrivit un panégyrique de Guillaume II, peu de temps avant sa chute. Ce n'est qu'après leur mort, par les lettres qu'ils laissèrent, que nous avons connu les doléances des intellectuels contre un gouvernement militaire sans culture. Chaque nation doit s'attendre à être critiquée par les meilleurs cerveaux qu'elle produit. L'une des causes du conflit actuel, c'est que le contraire arrive souvent: les meilleurs cerveaux croient qu'il est nécessaire d'exagérer ses propres vertus et talents. Cependant, nul nation au monde ne possède une réserve de sarcasmes amers contre son propre caractère que l'Allemagne et des sarcasmes endossés par ses meilleurs auteurs. Il en fut ainsi de Luther à Nietzsche.

Il y a cependant des exceptions en marge de ce schisme allemand de l'Esprit et de l'Etat.

Il y eut Goethe, qui, pendant toute son existence, consacra sa vie à la pensée et à l'action, au rêve et à la réalité. Dans le petit royaume du duché de Weimar, lorsqu'il fut premier ministre d'un jeune duc qui avait de l'admiration pour lui, il tenta d'introduire les idées libérales d'avant la Révolution française. Ces tentatives lui coûtèrent dix des années les plus productives de sa vie et lui acquirent l'amère déception d'être convaincu qu'en Allemagne, il n'y avait pas de place pour le gouvernement dirigé par des cerveaux d'élite.

La Perlette contemporaine devra donc désormais s'écrier: "Adieu veau, bouef, cochon... et chats!"

Mais il faut savoir trouver un bon côté aux choses les plus tristes et songer un peu à l'humour que comporte cette ère de rationnement que nous vivons.

Pourquoi n'en nait-il pas rationner la bonne humeur? Ainsi, lors de la disette d'un précieux tubercule, il était consistant de constater que nombre de gens sont dans les pays les moins riches que dans les pays les plus riches.

D'autre part, se trouve-t-il encore des époux enclins aux querelles? Ils trouveraient — avec les coupons qu'on leur concède — à peine de quoi faire une toute petite têtée dans une toute petite tasse de thé sans sucre! Si la queue des employés manuels de Montréal était dirigée, ces couples auraient peut-être pu se payer une bonne petite têtée dans un verre d'eau — même s'il n'y avait eu dans l'objet de la querelle éventuelle de quoi fouetter un chat... avec ou sans "licence"...

Jeanne Métivier-DESBIENS 30-VIII-43

Faits divers

(suite de la page deux)

Chute d'un deuxième étage

Yolande Perron, quatre ans, 2301 est, rue Notre-Dame, est tombée d'un haut d'un deuxième étage, vers 11 h. 30, hier matin. Hospitalisée à Sainte-Justine, elle souffre de contusions multiples et d'une fracture probable de la jambe droite.

Accidents de la rue

Madeline Duquette, quatre ans, 1127, rue De Fleurimont, a été renversée par une auto, vers 8 heures, samedi soir, en traversant la chaussée, en face du domicile de ses parents. Transportée à Sainte-Justine, la fillette souffre de choc et de fracture à la cuisse droite.

M. George Magorça, 60 ans, 3845, rue Saint-Dominique, a été heurté par une motocyclette conduite par M. Bruno Marcotte, 849, 2e avenue, à Verdun, en traversant la chaussée.

Bloc-notes

(suite de la première page)

profitait de ce qu'un Ontarien, M. P. D. G. Ross, député à la Chambre des Communes, s'était plaint du prix élevé à Toronto du poisson pêché sur les côtes des Provinces Maritimes pour établir certains faits. M. Ross avait exprimé son étonnement de ce que par exemple la mer payée deux cents la livre aux pêcheurs canadiens de l'Atlantique s'offrait au prix de 20 cents la livre aux consommateurs ontariens et il avait demandé si les tarifs du transport ferroviaire ne pourraient être ajustés de façon raisonnable.

Le Mail haligonien expose que le transport au poisson par chemin de fer ne peut avoir qu'un effet bien minime sur les prix de vente aux consommateurs: "Il en coûte présentement 57 cents par cent livres, écrit-il, pour transporter du poisson frais ou congelé de Halifax à Toronto, c'est-à-dire, en tenant compte de l'emballage, pas plus d'un cent la livre. Les tarifs ferroviaires ont au vrai si peu d'effet sur les prix du poisson au détail qu'il est arrivé que des ménagères de Winnipeg pussent acheter du poisson des Provinces Maritimes à meilleur marché que les ménagères de Halifax." Le journal ajoute que si les consommateurs des autres provinces ont lieu de se plaindre des hauts prix du poisson sur les marchés de détail, il en est de même pour les consommateurs mêmes des Provinces Maritimes. La morue se vend présentement 15 cents à Halifax et le filet de morue, 22 cents la livre. Le Mail dit avec raison qu'il y aurait là matière à une enquête sérieuse par la Commission des prix. Mais on est tellement occupé à rationner les confitures...

Emile BENOIST 30-VIII-43

L'actualité

(Suite de la 1ère page)

chat et cinq dollars supplémentaires pour chaque animal additionnel de même espèce. A...

Après l'éclipse des bananes, choux, fraises, framboises, amandes, etc., le rationnement des chats — ou les restrictions imposées aux chats, si l'on préfère. (Pour être équitable, ne devrait-on pas soumettre aussi à l'impôt les rongeurs qui s'en donneront certes à cœur joie une fois Rammingobis enlevé de la circulation?)

Le minet qui amuse ces deux petites "villages" de la Côte-Saint-Luc est pourtant si gentil qu'il se prête bénévolement à toutes leurs fantaisies sans jamais sortir ses griffes. Ces messieurs de la ville voisine l'exécuteront néanmoins sous prétexte s'il commet l'imprudence de franchir la clôture de notre jardin pour aller tenir, sans licence, des propos licencieux aux gentes dames de sa tribu, le long des nobles gouttières de l'aristocratique ville voisine.

Vont-ils être assez malheureux, les chats de notre village, de ce birth control à peine camouflé?

D'où sort ce nouveau règlement municipal? Sans doute a-t-il pris naissance dans le cerveau de ces élégantes promeneuses qui traînent en laisse caniches et chiennes dans les avenues fleuries de la belle ville... Ces dames ayant payé cher la médaille de cuivre, qui leur permet de faire prendre l'air à leurs seigneurs et maîtres de la gent canine et de leur faire remettre, en retour du chemin, le résidu de leurs repas soigneusement préparés... ces dames, dis-je, en sont probablement venues à la conclusion qu'il est temps d'imposer une taxe sur les ennemis-nuisibles de leur toutes chéries, ces caniches qui distraient les regards de chaque tourneur et forcent les promeneuses à des acrobaties plus ou moins gracieuses pour remettre au pas leurs trésors.

La Perlette contemporaine devra donc désormais s'écrier: "Adieu veau, bouef, cochon... et chats!"

Mais il faut savoir trouver un bon côté aux choses les plus tristes et songer un peu à l'humour que comporte cette ère de rationnement que nous vivons.

Pourquoi n'en nait-il pas rationner la bonne humeur? Ainsi, lors de la disette d'un précieux tubercule, il était consistant de constater que nombre de gens sont dans les pays les moins riches que dans les pays les plus riches.

D'autre part, se trouve-t-il encore des époux enclins aux querelles? Ils trouveraient — avec les coupons qu'on leur concède — à peine de quoi faire une toute petite têtée dans une toute petite tasse de thé sans sucre! Si la queue des employés manuels de Montréal était dirigée, ces couples auraient peut-être pu se payer une bonne petite têtée dans un verre d'eau — même s'il n'y avait eu dans l'objet de la querelle éventuelle de quoi fouetter un chat... avec ou sans "licence"...

Jeanne Métivier-DESBIENS 30-VIII-43

HEURES D'AFFAIRES
DEMAIN
9 h. du matin à 5 h. 30 de l'après-midi.

DUPUIS

DURANT SEPTEMBRE

OUVERTS DE 10 A 6 SAMEDI COMPRIS



Complets d'automne

23.50

Complets formés d'un veston droit à 3 boutons, d'un gilet et d'un pantalon. Fin worsted brun, marine, bleu moyen. Diverses et nouvelles rayures dans la texture. Aussi beaux complets de tweed fantaisie. Gris, brun, gris bleu. Pour adolescents de 14 à 19 ans.

Pas de commandes postales s.v.p.

DUPUIS — rue de la Chaudière (De Montigny)

Plateau 5151

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

1943 EST L'ANNEE DE NOTRE 75e ANNIVERSAIRE

transportait un récipient rempli d'eau bouillante. On a dû donner une transfusion de sang à la blessée, dès son arrivée à l'hôpital Children's Memorial.

Blessés sur la route

M. Omer Dumouchel, de Huntingdon, a été blessé à la tête, lors d'un accident survenu à environ 5 miles de Châteauguay. Il voyageait dans une auto conduite par son frère, M. Ovide Dumouchel, de Châteauguay. En cherchant à dépasser un autobus, le conducteur perdit la direction de la voiture qui capota dans un fossé et heurta un poteau. M. Dumouchel reçut les premiers soins du Dr Z.-E. Marchand, de Châteauguay, avant d'être hospitalisé à Montréal. Son frère n'a reçu que de légères blessures à la tête et au visage.

Un autre accident survenu aux Cascades, à quelque cinq miles de Dorion, a causé des blessures au chauffeur d'une auto dans laquelle il voyageait seul. Il s'agit de M. Léonard Massé, des Cèdres. Il perdit la direction de sa voiture qui donna contre un arbre. Il est hospitalisé à Montréal.

Enfants blessés

Jeanne Charruau, 5 ans, 2863 est, rue Ontario, a été grièvement blessée, vers 4 h. 30, vendredi après-midi. En traversant la chaussée vers l'ouest, rue Frontenac, à environ vingt pieds au nord de la rue Rouen, elle fut renversée par une motocyclette. Hospitalisée à Sainte-Justine, elle souffre de traumatismes crâniens et de plaies multiples.

Odette Rice, 3 ans, 7879, rue Drolet, a fait une chute d'une vingtaine de pieds, vers 1 h., vendredi après-midi, du haut d'un balcon. Elle a été transportée à l'hôpital Sainte-Justine où les autorités médicales ont constaté qu'elle souffrait de traumatismes crâniens et de la hanche gauche.

Incendie et explosion

Un incendie suivi d'une explosion a dévasté, au cours de la matinée de vendredi, deux établissements commerciaux de Pointe-aux-Trembles. L'édifice devenu la proie des flammes renfermait la quincaillerie Latendresse et Fils, et l'étal de boucher de M. J.-A.-X. Brisébois, portant les numéros 12057 et 12051 est, rue Notre-Dame. Les loyers situés au-dessus des magasins, celui de M. Latendresse et un autre occupé par M. L.-P. Chapt, ont subi des dommages considérables par la fumée. On ignore la cause de l'explosion qui s'est produite dans la cave de l'édifice, à 11 h. 45.

Exhibition

Allan Joe Lee Hung, environ 20 ans, sans domicile connu, a comparu devant le juge Edouard Archambault, samedi, sous l'accusation de s'être exhibé en tenue sommaire, au coin des rues Cathcart et Union. Le juge l'a condamné à 6 mois de prison.

Dix ans et six mois de prison

Le juge Edouard Archambault a condamné samedi Alcide Moreau, 35 ans, 1657, rue Ste-Elisabeth, à dix ans et six mois de prison, sous l'accusation d'avoir obtenu de l'argent sous de fausses représentations. Le juge s'est montré sévère à cause du record très chargé de l'inculpé et de ses vols multiples. Agé de 35 ans, Moreau a déjà passé 21 ans de sa vie en prison ou au pénitencier. Il fut arrêté pour la première fois à l'âge de 16 ans.

Maisons de jeu vidées

Les agents de la police provinciale ont visité trois maisons de jeu en fin de semaine, deux boulevard Saint-Laurent, et une, rue Saint-Anoine. Quatre-vingt onze habitants des dés ont comparu devant le juge Edouard Archambault. Ils se sont avoués coupables et on leur a imposé les amendes ordinaires.

Enquêteur trop facile

Paul Raymond, 42 ans, enquêteur de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, sans domicile connu, chargé à voir à l'observation du rationnement des denrées, a accepté \$50 d'un marchand, pour ignorer certaines ventes illégales. Il a comparu samedi matin, devant le juge Edouard Archambault, sous une accusation de corruption pour avoir tenté de frauder le gouvernement fédéral. En liberté sur parole, le prévenu est revenu ce matin au Greffe de la paix, fournir un cautionnement de \$500 en attendant son procès fixé au 2 septembre.

Il pourra dormir

René Lacombe, vagabond qui ne voulait plus coucher dans les grandes, décidait vendredi soir de dormir dans la gare de Rosemere. Arrêté par la police, il a comparu samedi devant le juge Edouard Archambault. Il s'est avoué coupable et le juge l'a condamné à \$50 d'amende ou à deux mois de prison. Lacombe a choisi la prison où il pourra dormir.

Condamnés à l'amende

Roger Campeau, 20 ans, 1118 rue, Charlevoix, qui ne s'est pas rendu au registre avant le 15 mars, et Armand Roy, 29 ans, 276 est, ave des Pins, qui ne s'est pas présenté à l'examen médical de l'armée, ont été condamnés chacun à \$25 d'amende et aux frais ou à 15 jours de prison. Ils s'en sont conduits dans un camp d'entraînement.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie
Fleuriste
168 est. S.-CATHERINE
Livraison partout d'urgence
PL. 1786-1787

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS
et CONFITURES de
J. A. DESY,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

(BERNIER & SES FILS)
DEPUIS 1892
RANCH MONTAGNE
455 W. SUTHER
MONTREAL
IMPORTATEURS EN GROS
TOILES LAINAGES & COTON
BE 2531-2